

**OFIS** store Shopping. No limit.

Ordinateur GX 760 + Imprimante HP 1515

145.000 FCFA

STOCK LIMITE

LibreOffice + Antivirus Microsoft Offers

01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)

# LA SEMAINE AFRICAINE

64<sup>ème</sup> année

[www.lasemaineafricaine.net](http://www.lasemaineafricaine.net)

N° 3561 du Mardi 19 Janvier 2016 - 64<sup>e</sup> Année - Siège Social: Bd Lyautey - Brazzaville - B.P.: 2080 - CONGO: 500 F. CFA - FRANCE: 1,75 Euro - Tél.: (+ 242) 06.678.76.94 / 05.528.03.94 / 06.889.98.99 - E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

## Diocèse de Pointe-Noire

### **Mgr Miguel Angel Olaverri a lancé la croisade de prière pour la paix**

(P.9)

## Ministère de la fonction publique

### **Vers un recensement des agents civils de l'Etat, pour la maîtrise des effectifs**

(P.5)



### **Message du Rassemblement Citoyen - Le RC à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée Scrutin du 20 mars 2016**

(P.8)

## Cour constitutionnelle



### **Des délégués pour suivre le déroulement de la campagne et de l'élection présidentielle**

Auguste Iloki, président de la Cour constitutionnelle. (P.3)

## Première rencontre des maires des capitales politiques et économiques de la Cemac



### **Renforcer l'autonomie financière des collectivités locales et créer une institution sous-régionale**

Le maire de Brazzaville, Hugues Ngouelondélé (au milieu), a conduit la délégation congolaise.

(P.15)

## Sénat

### **André Obami-Itou souhaite que l'élection présidentielle se passe dans la paix**

(P.5)

## Processus électoral au Congo

### **La délégation de l'U.e a pris bonne note de l'appel du chef d'Etat congolais à la communauté internationale**

(P.5)

## Libres Propos

### **Des grands travaux d'urgence pour riposter contre les catastrophes climatiques subies**

(P.6)



Séjournes à Pointe-Noire, sans dormir n'importe où ! Choisissez

OKEN PALACE HOTEL



Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

**INSERTION LEGALE**

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique reçu le dix décembre deux mille quinze, enregistré folio 216/29, n°9213, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

**Forme:** Société A Responsabilité Limitée à caractère Unipersonnel;

**Dénomination:** «ABL CONSEILS»;

**Objet:** La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Expertise Comptable, Commissariat aux comptes, Audit;
- Assistance fiscale, Contrôle de Gestion, Etudes économiques;
- Etudes de marché, Analyse & Evaluation des projets, Conseils;
- Formation, Prestations Diverses.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

lières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

**Capital:** FRANCS CFA DEUX MILLIONS (2.000.000);

**Siège:** Le siège social est fixé à Pointe-Noire, n° 08, Rue de l'Hôtel de ville, à 150m de l'église Notre Dame;

**Gérance:** Par Monsieur Aimé Blanchard LINVANI;

**R.C.C.M:** la société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/15 B 787.

*Pour avis,*

Le Notaire.

ETUDE DE MAITRE GILBERT OPANDET  
Notaire

Titulaire d'un office en la Résidence de Brazzaville  
20, Avenue Albert Bassandza  
(CHU - derrière l'Hôtel Les Bougainvillées)  
Centre-ville; B.P: 755 - Tél: 06-826-42-83  
e.mail: gildas\_jo@hotmail.fr

**UNION INTERNATIONALE DU NOTARIAT LATIN**  
République du Congo

**ARCHI – CONSTRUCTION**

Société A Responsabilité limitée (SARL)  
Capital social: 1.200.000 de Francs CFA  
Siège Social: Brazzaville, 62 bis, Rue Matsona Nzoulou - Mougali  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

Suivant acte authentique reçu à Brazzaville, en date du 02 Décembre 2015, par Maître Gilbert OPANDET, il a été constitué une société dénommée: ARCHI-CONSTRUCTION, dont les caractéristiques sont les suivantes:

**FORME:** Société A Responsabilité Limitée;

**CAPITAL SOCIAL:** Le capital de la société est fixé à un million (1.200.000) de Francs CFA;

**OBJET:** La Société a pour objet: Bâtiments et travaux publics; Vente de matériaux de construction; Prestations de services en informatique; Fournitures de bureau, Commerce général;

**DENOMINATION:** la société prend la dénomination ARCHI-CONSTRUCTION;

**SIEGE SOCIAL:** Brazzaville, 62 bis, Rue Matsona Nzoulou, Arrondissement

IV - Mougali, en République du Congo;

**DUREE:** la durée de la société est fixée à quatre-vingt-dix-neuf (99) ans, à compter de son immatriculation au registre du commerce et du crédit mobilier;

**GERANCE:** Est nommé gérant de la société: Monsieur OKOBO BOUYA Rich Boriel, qui accepte;

**DEPOT LEGAL:** A été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Brazzaville, le 11 Décembre 2015;

**RCCM:** La société est immatriculée au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier du Tribunal de Commerce de Brazzaville, sous le n° 15 DA 1142.

*Pour Avis,*

**Maître Gilbert OPANDET,**  
Notaire



**POTENTIEL**

**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agro-industrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
INGENIEUR MECANICIEN - H/F  
**REF: RP 005**

**Description du poste**

L'ingénieur Mécanicien qui est rattaché hiérarchiquement au Directeur de Maintenance Usine est chargé de :

- Maintenir en bon état de marche les installations et équipements mécaniques de l'usine.
- Fiabiliser et rationaliser les interventions de dépannage.
- Participer à la modernisation des installations et équipements mécaniques en conformité avec le plan de développement de la société.
- Organiser et coordonner l'activité des sections de son service afin d'augmenter le temps de disponibilité des installations et équipements mécaniques.
- Organiser la maintenance préventive de manière à réduire le nombre de pannes d'équipements.
- Participer à la dynamisation du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur -Assurer l'évolution technique des installations mécaniques

**Profil de candidat recherché**

- De formation supérieure (BAC +5) en mécanique, vous justifiez d'une expérience prouvée d'au moins 3 ans dans la technique de mécanique et de maintenance.
- Bonne maîtrise technique de la mécanique (pompes, réducteurs, turbines à vapeur, machines tournantes, hydraulique, chaudières, ...).
- Doté(e) d'esprit d'analyse et de synthèse (capacité à exposer clairement des problématiques souvent complexes, vous savez organiser vos priorités ;
- Vous faites preuve de sens relationnel, de capacité d'initiative ;
- Une bonne maîtrise d'Excel et la connaissance d'un logiciel de gestion sont souhaitable
- La connaissance des normes ISO 9001 serait un plus

**Vous souhaitez candidater ?**

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae) avant le 23 janvier 2016 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.  
E-mail : recrutement@potentielrh.com  
http://www.potentielrh.com



**POTENTIEL**

**RESSOURCES HUMAINES**

Recrute pour une entreprise agroindustrielle opérant dans le département de la BOUENZA  
INGENIEUR ELECTRICIEN - H/F  
**REF : RP 007**

**Description du poste**

L'ingénieur Electricien qui est rattaché hiérarchiquement au Directeur de Maintenance Usine est chargé de :

- Maintenir état de marche les installations et matériels électriques de l'usine.
- Fiabiliser et rationaliser les interventions de dépannage.
- Participer à la modernisation des installations électriques en conformité avec le plan de développement de la société.
- Organiser et coordonner l'activité des équipes de son service afin d'augmenter le temps de disponibilité des équipements et matériels électriques.
- Organiser la maintenance préventive de manière à réduire le nombre de pannes d'équipements.
- Participer à la dynamisation du système de gestion de la maintenance assistée par ordinateur de SARIS.
- Veiller au développement des compétences dans son service
- Assurer l'évolution technique des installations électriques

**Profil de candidat recherché**

- Formation supérieure en électricité. Minimum Ingénieur, Maîtrise (Master 2) ou équivalent.
- Bonne maîtrise technique de l'électricité : production (alternateurs), distribution électrique (réseaux haute, moyenne et basse tension), équipements (moteurs MT et BT), protection (relais, disjoncteurs,...).
- Minimum dix (10) ans d'expérience dans l'exploitation et la maintenance des installations électriques en milieu industriel (sucrierie, industrie chimique, pétrole/gaz, centrale énergétique,...).
- Esprit d'initiative. Sens de responsabilité.
- Sens de l'organisation et de la prévision.
- Esprit d'équipe. Sens de l'écoute, pédagogie.
- Aptitude au leadership et au commandement. Pouvoir gérer une trentaine de personnes dont deux ingénieurs.
- Maîtrise de l'outil informatique (Word, Excel, Power Point, Project, ...).

**Vous souhaitez candidater ?**

Merci de postuler à l'offre  
(Lettre de motivation + curriculum vitae)  
avant le 23 janvier 2016 en écrivant à :

POTENTIEL R.H.  
E-mail : recrutement@potentielrh.com  
http://www.potentielrh.com

Cour constitutionnelle

# Des délégués pour suivre le déroulement de la campagne et de l'élection présidentielle

Désigner ses délégués sur toute l'étendue du territoire national, pour suivre le déroulement de la campagne électorale et du scrutin proprement dit, afin de s'assurer de leur régularité; préparer les conditions optimales d'organisation matérielle des audiences solennelles de proclamation des résultats définitifs de l'élection du président de la République et de prestation de serment de ce dernier. Telles sont les orientations annoncées, lundi 11 janvier 2016, lors de la cérémonie de vœux de nouvel an des cadres et agents de la Cour constitutionnelle au président de cette institution, Auguste Iloki. C'était en présence du vice-président, Pierre Mpassi, et des membres de cette cour.

**E**n effet, dans la perspective de l'élection présidentielle anticipée du 20 mars 2016, la Cour constitutionnelle a pris des dispositions, afin de s'assurer de la régularité de ce scrutin capital, conformément à l'article 176 de la nouvelle Constitution: «La Cour constitutionnelle veille à la régularité de l'élection du président de la République. Elle examine les réclamations et proclame les résultats définitifs du scrutin».

Par ailleurs, cette Constitution a modifié le mandat des membres de la Cour constitutionnelle (Article 186: Le mandat des membres de la Cour constitutionnelle est de quatre ans renouvelable deux fois), alors que dans l'ancienne Constitution, le mandat était de neuf ans renouvelable de façon indéterminée. La Cour constitutionnelle n'échappe donc pas à l'évolution des institutions induite par la Constitution

promulguée par le chef de l'Etat, le 6 novembre 2015. Dans son allocution, Sylvano Ravel Ekoungoulou, chef de service juridique du secrétariat général, a dressé le bilan de l'année écoulée, qui, selon lui, est satisfaisant. Ceci, grâce à «l'extraordinaire travail de coordination, d'orientation et de suivi, du président de la cour».

Au plan international, la Cour constitutionnelle a participé à toutes les activités organisées dans le cadre de la Conférence mondiale sur la justice constitutionnelle (C.m.j.c), de l'Association des Cours constitutionnelles ayant en partage l'usage du français (A.c.c.p.u.f), de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (C.j.c.a) et, tout récemment, du Réseau des Cours et Conseils constitutionnels de l'Afrique centrale et de l'Ouest (Resccaco).

Sylvano Ravel Ekoungoulou a relevé que la Cour consti-



Les cadres et agents de la Cour constitutionnelle, pendant la cérémonie.

tionnelle est à jour de ses cotisations statutaires, au niveau de ces organismes internationaux, et n'est redevable, au niveau interne, d'aucun de ses agents ou cadres, au titre de traitement mensuel de son personnel, malgré les contraintes bud-

gétaires et grâce au sens élevé de responsabilité de son président.

Dans la perspective de l'élection présidentielle, des dispositions seront prises pour préparer les conditions d'accueil des trois médecins assermentés qui seront dé-



Auguste Iloki.

signés pour constater l'état de bien-être mental et physique des candidats à l'élection présidentielle.

Pour sa part, le président de la Cour constitutionnelle a, tout d'abord, exprimé sa satisfaction pour la collaboration exemplaire et le travail appréciable fourni par les cadres et agents de la Cour constitutionnelle. Il a appelé le personnel à maintenir ce climat de travail qui leur permet de réaliser les objectifs assignés à leur institution, selon le niveau des fonctions dévolues à chaque catégorie de personnel.

Auguste Iloki est revenu sur le référendum constitutionnel, pour répondre aux détracteurs. «En effet, nonobstant toute imposture et toute affabulation par certains médias, la Cour constitutionnelle a, avec toute sérénité requise en pa-

reilles circonstances, réalisé son programme de travail élaboré aux fins de veiller à la régularité des opérations du référendum constitutionnel par la présence de ses délégués, le 25 octobre 2015, jour du scrutin, dans les chefs-lieux de départements de notre pays. Les résultats proclamés par la Cour constitutionnelle ont fait écho la Constitution adoptée par le référendum, le 25 octobre 2015, telle que promulguée par le président de la République, le 6 novembre 2015», a-t-il déclaré. Au plan diplomatique, il a rappelé que la Cour constitutionnelle entretient des rapports d'échange et de coopération avec les autres juridictions et institutions compétentes en matière de justice constitutionnelle, à travers le monde.

Membre de la Conférence des juridictions constitutionnelles africaines (C.j.c.a), elle a participé, à Libreville, au Gabon, du 8 au 9 mai 2015, au troisième congrès de cette institution panafricaine organisé sur le thème: «La Cour constitutionnelle et la fonction de régulation». Grâce à un protocole d'accord entre l'Union africaine et la Conférence des juridictions constitutionnelles, des cadres ont été proposés pour faire partie des observateurs électoraux de ces institutions panafricaines. Mais, il a souhaité la réalisation complète et efficiente de leurs missions, en 2016, en dépit de l'austérité budgétaire actuelle. C'est pourquoi il a appelé les cadres et agents à maintenir le cap, comme les années précédentes.

Pascal-Azad DOKO

## Processus électoral au Congo

# La délégation de l'U.e a pris bonne note de l'appel du chef d'Etat congolais à la communauté internationale

La délégation de l'Union européenne a pris bonne note de l'appel lancé par le chef d'Etat congolais, d'accompagner le Congo dans le processus électoral enclenché cette année. C'est ce qui ressort de la réception de nouvel an offerte par Mme Saskia De Lang, ambassadeur, cheffe de la délégation de l'Union européenne au Congo, jeudi 14 janvier 2016, à sa résidence, à Brazzaville. Dans l'allocution qu'elle a prononcée, à cette occasion, devant le corps diplomatique et le personnel de la délégation, Mme Saskia de Lang a aussi évoqué l'épreuve difficile que traverse, aujourd'hui, l'Union européenne, à cause du terrorisme et de l'immigration massive.

**L**a délégation de l'Union européenne au Congo a pris bonne note de l'appel du président Denis Sassou-Nguesso à la communauté internationale d'accompagner son pays dans la phase électorale capitale qu'il aborde. «Lors de son allocution de nouvel an, le président de la République a demandé au corps diplomatique d'accompagner le Congo, en vue des échéances électorales. Nous avons noté cet appel, avec grand intérêt, et nous le considérons comme une preuve de confiance de sa part. Car, une gouvernance électorale fiable est à la base même des résultats d'élections crédibles et acceptables par tous. Elle est à la base même de la légitimité des dirigeants. L'année 2016 s'annonce donc intéressante et riche en développements qui nous toucheront tous», a-t-elle déclaré, dans son allocution. La délégation de l'Union européenne est ainsi la première chancellerie à donner un écho favorable à l'appel du chef d'Etat congolais. Cet accompagnement concerne aussi le domaine

économique, en raison de la crise qui frappe de plein fouet le Congo, à la suite de la chute du prix du baril de pétrole dont il tire l'essentiel de ses revenus budgétaires. «Le Congo non plus n'est guère à l'abri des développements à l'échelle globale. Le pays subit de plein fouet les secousses de l'économie mondiale et il faudra remettre en cause une économie trop tributaire des revenus du pétrole. Il s'agit d'un vaste projet qui demande un engagement inouï de la part des dirigeants et de la société, dans son ensemble. A la veille des élections, l'agenda est en effervescence et nous promet un nombre de débats. C'est cet échange d'idées opposées, qui permet d'avancer, d'ouvrir les yeux sur la réalité et de remettre en cause ce qui ne marche pas. En tant que partenaires du Congo, nous espérons que les acteurs politiques saisiront l'opportunité pour entamer ces débats de société et pour s'affronter avec leurs idées. Les électeurs en seront édifiés et pourront choisir en connaissance de cause», a poursuivi



Mme Saskia De Lang prononçant son allocution.



Une vue des invités suivant l'allocution.

Mme De Lang. L'occasion était propice pour la diplomate européenne, pour évoquer aussi la phase difficile que traverse l'Union européenne, à cause du terrorisme et l'immigration massive. «Les 28 drapeaux debout côte-à-côte symbolisent toute la diversité de l'Union européenne. Pour-

tant, en se déclarant adhérent de ce vaste projet de société qu'est l'Union européenne, nul n'avait prévu les épreuves que subit l'Union européenne, en ce début d'année 2016, tant à l'interne qu'à l'externe. On y adhérerait, parce que la météo semblait toujours au beau fixe, dans cette Union où l'économie

touchent dans leur vie quotidienne. Les politiciens ont besoin de toute la sagesse des dieux de l'Olympique antique pour y faire face, pour se montrer résolu, fermes et rigoureux contre tous débordements, tout en continuant de défendre les valeurs», a-t-elle ajouté.

Décrivant une Union européenne en mouvement, Mme Saskia De Lang a relevé que «c'est une Union qui se questionne, où les débats font monter les émotions, où le nombre d'électeurs cherchent refuge auprès des partis qui mettent en cause les principes même de l'Union européenne. C'est l'expression d'une société en mouvement».

Philippe BANZ

**GX INTERNATIONAL**

- Express National International
- Fret Aérien & Maritime
- Douane & Transit
- Logistique

Notre devise  
**ALLER + LOIN**

**SERVICE COMMERCIAL**

Site-Noire : Rond point Kassa (face au scf) | Brazzaville : 01 Av Cardinal emile Biyenda (face à la Mairie)

Tel : (+242) 053010238 / 055501075 | Tel : (+242) 055501071 / 055501073

gxiinternationale.com | Nos partenaires: UPS, DHL, SAP, etc.



**Palf (Projet d'appui à l'application de la loi sur la faune sauvage)**

**Le projet s'insurge contre la liberté provisoire accordée à cinq présumés trafiquants d'ivoire**

Le Projet d'appui à l'application loi sur la faune sauvage (Palf) a rapporté, le 14 janvier 2016, à Brazzaville, que les cinq présumés trafiquants d'ivoire présentés pour une instruction à la barre devant le Tribunal de Grande Instance de Dolisie, en avouant avoir consommé l'infraction, ont, malheureusement, bénéficié d'une liberté provisoire, sans une garantie de représentabilité fiable.

La prochaine audience est programmée pour le 5 février prochain. Ces présumés délinquants de la faune ont été interceptés dans l'après-midi du dix-neuf décembre 2015, dans la ville de Dolisie, dans le quartier Mombo, par les services de la gendarmerie, en flagrant délit de commercialisation de 38 Kg d'ivoire, ce qui équivalait à quatre éléphants abattus.

La loi sur la faune, en ces articles 27 et 37 du 28 novembre 2008, précise: «L'importation, l'exportation, la détention et le transit sur le territoire national, des espèces intégralement protégées, ainsi que leurs trophées sont strictement interdits».

«Accorder la liberté provisoire est, certes, un principe fondamental, mais dans le cas précis des délinquants fauniques, le risque n'est pas seulement sur la garantie de la représentativité, mais aussi et surtout, sur la sécurité tant pour des acteurs de la faunes qui mènent un

combat contre la recrudescence de ce phénomène, mais pire encore, sur la sécurité de ces espèces vulnérables. Car, dans la plupart des cas, les prévenus appartiennent à un réseau mafieux et que de plus amples enquêtes sont en cours pour pouvoir le démanteler», commente un conservateur de la faune qui requiert l'anonymat.

Et d'ajouter: «Le risque de les perdre est grand, tant pour les trafiquants nationaux qu'internationaux, dans la mesure où dès qu'ils bénéficient d'une liberté provisoire, quittent le territoire national, sans prévenir et laissent en suspens la procédure. C'est la raison fondamentale qui fait que les juristes s'y opposent».

Nous appelons, humblement, au corps magistral de notre pays de prendre conscience des enjeux majeurs de cette guerre. Investissons nous, tant que l'on peut, chacun dans son domaine respectif, pour préserver notre faune, en rendant des décisions en toute impartialité et selon la gravité des faits. Car: «On peut juger de la grandeur d'une nation par la façon dont les animaux y sont traités», dixit Mahatma Ghandi. Rappelons que le Congo a signé et ratifié des nombreux arrêtés et conventions internationaux. Ainsi donc, donnant un exemple fort à la communauté internationale.

«GRANT THORNTON CONGO», EN SIGLE «G.T.CONGO»  
SOCIETE A RESPONSABILITE LIMITEE  
AU CAPITAL DE 6.000.000 F. CFA  
SIEGE SOCIAL: 81, RUE KOUANGA MAKOSSO  
POINTE-NOIRE, REPUBLIQUE DU CONGO  
RCCM/CG/PNR/08 B 431

**ANNONCE LEGALE**

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue à Pointe-Noire, le 15 Juin 2015, au siège de la société «81, rue Kouanga Makosso», lequel procès-verbal enregistré à la recette du centre-ville, à Pointe-Noire, le 21 Août 2015, sous le numéro 6208, folio 146/24, et reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 26 Décembre de la même année, pour dépôt et reconnaissance d'écriture, lequel acte de dépôt a été enregistré à Pointe-Noire Centre, le 29 Décembre 2015, sous le numéro 9496, folio 227/33; les résolutions suivantes ont été prises:

• Changement de dénomination:

Nouvelle dénomination: GRANT THORNTON CONGO, en abrégé G.T CONGO SARL

Ancienne dénomination: GOMEZ-GNALI MURE ET ASSOCIE & CONSEIL, en abrégé «GKM

AUDIT & CONSEIL SARLU»

• Cession des parts sociales intervenue entre Monsieur André GOMEZ-GNALI, le «cédant» et Madame MONDJO née OTSOA MOUAPO Imelda, la «Cessionnaire»;

• Mise en harmonie par adoption des statuts rédigés à nouveau en toutes leurs dispositions, conformément aux dispositions de l'acte uniforme OHADA révisé du 30/01/2014 entré en vigueur le 21/05/2014.

Dépôt légal de l'acte a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 24 Août 2015, sous le numéro 15 DA 1179 et les mentions modificatives ont été portées sous le Numéro du RCCM 08 B 431.

*Pour insertion,*

La Notaire

Etude de Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE  
Notaire à Pointe-Noire  
1, Angle Avenues Commandant FODE & Benoît GANONGO,  
Vers le Rond-point Mess Mixte de Garnison,  
Immeuble MORIJA 1er étage, Centre-ville  
B.P: 1431, Tél.: 22 294.13.34/05 736.64.64  
République du Congo

**INSERTION LEGALE**

**SCI «OSBORNE»**

Société Civile Immobilière  
Capital social de F. CFA: Un Million (1 000 000)  
Siège social: Pointe-Noire, 102, Avenue du Général Charles De Gaulle  
(Bourse du Travail)  
RCCM: CG/PNR/15 D 60  
Pointe-Noire - République du Congo

Aux termes d'un acte authentique reçu par le Notaire soussigné, le 15 septembre 2014, enregistré à Pointe-Noire, le 18 septembre 2014, folio 164/5, n° 8063, il a été créé une Société Civile Immobilière (SCI) ayant pour:

**OBJET:**

- L'acquisition par voie d'apport ou d'achat, l'attribution en propriété, l'administration et l'exploitation par bail en qualité de preneur ou de bailleur, la mise en valeur, la transformation, la construction, l'aménagement, l'administration et la location de tous biens immobiliers, de tous biens et droits pouvant constituer l'accessoire, l'annexe ou le complément des biens et droits immobiliers en question, la gestion d'un portefeuille de valeur mobilière, ainsi que tous biens mobiliers;  
- Et ce, soit au moyen de ses capitaux propres, soit au moyen de capitaux d'emprunt, ainsi que l'octroi, à titre accessoire et exceptionnel, de toutes garanties à des opérations conformes au présent objet civil et susceptibles d'en favoriser le développement;  
- Eventuellement et exceptionnellement, l'aliénation de ceux de ces immeubles

devenus inutiles à la société, au moyen de vente, échange ou apport en société, de sorte qu'en aucun cas, la société ne peut être considérée comme un négociant immobilier; Et, généralement, toutes opérations civiles pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à son objet, pourvu qu'elles ne modifient pas le caractère civil de la société;

DENOMINATION: SCI «OSBORNE»  
SIEGE SOCIAL: Pointe-Noire, 102, Avenue du Général Charles De Gaulle (Bourse du Travail), République du Congo;  
DUREE: 99 ans, à compter de son immatriculation au R.C.C.M;  
GERANCE: Monsieur Sébastien Rémy Michel GUENOT est nommé gérant de la société, pour une durée indéterminée;  
RCCM: CG/PNR/15 D 60;  
DEPOT LEGAL: Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 2 juin 2015.

*Fait à Pointe-Noire, le 8 janvier 2016.*

*Pour avis,*

**Maître Christèle Elianne BOUANGA-GNIANGAISE,**  
Notaire

Maître Sandra Célia M'BATCHI DHELLO BOUBAG, Notaire à Pointe-Noire, en son Etude sise 357, Avenue Boulevard Charles De Gaulle (au-dessus de Super Sonic, face PARK N SHOP), Boîte Postale: 4003, Téléphone: (242) 05.523.85.38; 06.631.74.01.

**INSERTION LEGALE**

Le Notaire ci-dessus nommé a, suivant acte authentique, reçu le sept juillet deux mille quinze, enregistré folio 116/48, n°5097, procédé à la création de la société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée à caractère pluripersonnel;

Dénomination: «OZIE-VÖR»;

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous pays:

- Reprographie;
- Numérisation;
- Traitement des supports (conversion des logiciels);
- Plan de classement (salle d'archives, entrepôts, magasins, etc.);
- Audit sur la gestion du patrimoine documentaire;
- Contrôle sur l'observation des règles HSE;
- Expertise sur l'observation de la documentation;
- Système de pérennisation des archives;
- Procédure de destruction des archives papiers;
- Mise en place des procédures de contrôle qualité;

- Accessibilité et traçabilité de l'information.

Et, plus généralement, toutes opérations commerciales, financières, industrielles, mobilières ou immobilières se rattachant, directement ou indirectement, à l'objet ci-dessus, et susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement, le tout pour son propre compte ou pour le compte des tiers;

Capital: FRANCS CFA UN MILLION (1.000.000);

Siège: Le siège social est fixé à Pointe-Noire, 17, rue Vacherot, Quartier Tchimbamba, Arrondissement 1 Emery Patrice Lumumba;

Gérance: Par Monsieur Zéphirin-Adolphe GOMAS;

R.C.C.M: La société est immatriculée au Registre de Commerce et du Crédit Mobilier tenu par le Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le numéro CG/PNR/15 B 528.

*Pour avis,*

Le Notaire.

Ministère de la fonction publique

Vers un recensement des agents civils de l'Etat, pour la maîtrise des effectifs

«Le rôle et la place des services extérieurs du Ministère de la fonction publique dans la construction d'une administration publique moderne au Congo», tel est le thème de la première conférence annuelle des services extérieurs, organisée du 14 au 15 janvier 2016 par le Ministère de la fonction publique, sous la coordination du ministre Gilbert Mokoki, dont l'objectif était de permettre aux participants d'échanger et de partager sur les notions d'éthique et de discipline, la mise en exergue des outils modernes devant garantir les performances de l'administration publique, ainsi que l'amélioration de la qualité des services.

Par cette conférence annuelle des services extérieurs, le Ministère de la fonction publique, en tant que premier pourvoyeur d'emplois dans le pays, entend s'inscrire dans un élan de renouveau pour redynamiser les fonctions de gestion rationnelle des ressources humaines, par le renforcement des capacités de ses services extérieurs. Quatre sous-thèmes ont constitué l'agenda de cette conférence, à savoir: fonctionnement des services extérieurs du Ministère de la fonction publique; bilan et perspectives; l'éthique et la discipline: facteurs de performance de l'administration publique; comment atteindre la performance de l'administration publique? Quel service public pour un Congo émergent? Après un état des lieux des différentes structures du Ministère de la fonction publique, les participants ont

formulé quelques recommandations. Il s'agit, entre autres: l'harmonisation et l'augmentation des crédits de fonctionnement pour toutes les directions et inspections départementales; la création des antennes du Ministère de la fonction publique dans les districts et les communautés urbaines; la dotation en matériel roulant de toutes les directions et inspections départementales; la construction des logements et bâtiments des directions et inspections départementales; la création d'une direction centrale de coordination des services extérieurs; la modernisation et la simplification des procédures administratives; le renforcement des capacités dans les domaines du management des services publics et la création de la direction des ressources humaines au sein du Ministère de la fonction publique. Pour Gilbert Mokoki, les



Photo de famille.

échanges issus de cette conférence devraient permettre de promouvoir une culture managériale axée sur le résultat. «Cette culture sera fondée sur le passage d'une gestion administrative du personnel à la gestion des ressources humaines», a-t-il indiqué. Le ministre Mokoki a saisi cette opportunité pour attirer l'attention des participants contre les comportements déviants et les faiblesses constatées au plan du management de l'administration. Juste après la clôture de la conférence, il a reçu les vœux de nouvel an des agents et cadres du Ministère de la fonction publique. Saisissant cette occasion, il a fait le tour d'horizon des principaux enjeux et défis à relever en 2016. Il s'agit, principalement, de la modernisation de l'administration

publique. Dans cette quête, le ministre a estimé que l'accent devra être mis sur quelques problèmes dont l'importance est avérée pour son département, notamment: la maîtrise des effectifs de la fonction publique par l'achèvement de l'opération de recensement et d'identification physique des agents civils de l'Etat; la bonne gestion des carrières des agents par la tenue régulière des commissions administratives paritaires, dont les frais seront, désormais, à la charge du Ministère de la fonction publique; la satisfaction des usagers qui attendent du Ministère la rapidité et la qualité du service rendu.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Election présidentielle

Du professionnalisme et de la rigueur dans la Force publique

La Force publique s'est dotée d'une stratégie de sécurisation du scrutin présidentiel dont le premier tour aura lieu, le dimanche 20 mars 2016. C'est ce qui ressort de la conférence initiale de planification de l'opération de sécurisation de l'élection présidentielle, qui a eu lieu, du 8 au 9 janvier dernier, sous le patronage du général de division Guy-Blanchard Okoi, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), en sa qualité de coordonnateur du Groupe d'anticipation stratégique (G.a.s).



Vue partielle des officiers.

La conférence initiale de planification de l'opération de sécurisation de l'élection présidentielle a connu la participation des composants du groupe pluridisciplinaire de planification opérationnelle, des commandants opérationnels, des groupements mixtes des forces territoriales et des unités spécialisées. L'objectif visé par la conférence a été, notamment, de permettre aux participants de s'approprier les orientations du gouvernement sur l'organisation de l'élection présidentielle; d'évaluer et apprécier, de façon exhaustive, la situation sécuritaire du pays, en présentant l'état des risques et des menaces, et d'analyser les projets des plans d'emploi des forces et les états de besoins en logistiques majeurs des contrôleurs opérationnels désignés.

Elle a permis de sensibiliser les participants sur les décisions des travaux de planification future des contrôleurs opérationnels et du groupe d'anticipation stratégique. «Des échanges fructueux et constructifs nous ont permis d'élaborer une stratégie d'ensemble permettant à chacun, dans sa zone de responsabilité, de mieux préparer la gestion des activités liées à cet événement majeur. A l'issue de cette conférence initiale, vous êtes, désormais, dotés des outils de base pour organiser la suite de votre travail. Il vous faudra poursuivre votre devoir de planification, en mettant en place les projets d'ordres d'opérations, les différents plans répertoriés et en proposant des actions de mise en condition opérationnelle efficaces», a-t-il déclaré.

Le contrôle étant une mamelle importante de la réussite, a rappelé le général Okoi, le G.a.s exigera des acteurs du niveau stratégique un contrôle régulier des dispositifs de gestion des risques potentiels mis en place de commun accord. Il a insisté sur la cohésion au sein de la Force publique, qui doit être préservée, pour garantir une action intra et inter force forte cohérente et impassible.

Peu avant l'ouverture de la conférence, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation, Raymond Zéphirin Mboulou, et le ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale, Charles Richard Mondjo, ont donné une directive annuelle conjointe à la Force publique, qui s'appuie sur les orientations du président de la République, chef suprême des armées, lors du réveillon d'armes 2015. Cette directive lue par le ministre Mboulou demande au personnel de la Force publique, entre autres, que face aux défis que constitue la sécurisation du scrutin présidentiel et bien d'autres échéances, «l'esprit d'initiative et d'innovation dans la conduite des activités, le sens de responsabilité des chefs et la discipline des subordonnés, l'éthique et l'aptitude professionnelle de chacun doivent être de mise. La clé du succès dans l'accomplissement des missions prescrites à la Force publique repose sur les qualités morales des hommes et des femmes, ainsi que leur engagement. Ces valeurs constituent le sous-bassement d'une Force publique républicaine, professionnelle et exemplaire». L'autre point abordé consiste à faire preuve d'une grande rigueur dans l'emploi des ressources budgétaires, face à la situation économique du pays.

Alain-Patrick MASSAMBA

Sénat

André Obami-Itou souhaite que l'élection présidentielle se passe dans la paix

Les sénateurs et les agents relevant de la chambre haute du parlement ont présenté, mercredi 13 janvier 2016, les vœux de nouvel an au président de leur chambre, André Obami-Itou, lors d'une cérémonie dans la salle de banquet du palais des congrès, à Brazzaville. Remerciant les sénateurs pour le travail abattu en 2015, André Obami-Itou a souhaité que l'élection présidentielle se passe dans la paix. Dans ce cadre, «nous invitons les Congolais à accomplir, dans la dignité, leur devoir civique», a-t-il déclaré.

de nos groupes des Unions parlementaires, un regard particulier doit être porté sur l'inactivité actuelle de nos groupes d'amitié avec les parlements amis», a précisé Philomène Fouty-Soungou. Prenant la parole, André Obami-Itou a, d'emblée, fait observer une minute de silence en mémoire des sénateurs Anne Bitsindou-Kouyoulamba et Alphonse Mexill Etongo. En outre, il a félicité et remercié les sénateurs pour le travail abattu en 2015. Pour 2016, «nous



André Obami-Itou.

Faisant la synthèse des activités menées par le sénat en 2015 et projetant les objectifs à atteindre en 2016, Mme Philomène Fouty-Soungou, première secrétaire du bureau du sénat, a indiqué que 2015 a été une année normale, mais relativement difficile. «Le travail parlementaire a été normalement accompli aussi bien à l'hémicycle qu'à l'extérieur de l'institution... Le contrôle de l'action gouvernementale que nous avons effectué, à travers les séances de questions orales, a été renforcé, cette fois-ci encore, par le travail des rapporteurs spéciaux dont le rapport général, en présentation, devrait être adopté bientôt». Toutefois, Mme Fouty-Soungou a laissé entendre que la chambre haute du parlement a connu quelques difficultés d'ordre financier qui ont un peu affecté son action sociale et sa diplomatie parlementaire. «A peine un tiers des demandes d'aides financières sollicitées par les sénateurs pour le bilan et les soins de santé a été effectivement accordé. Plusieurs missions à l'extérieur n'ont pas eu lieu dans le cadre des activités



André Obami Itou serrant la main de Vincent Ganga.

des groupes des Unions parlementaires. De même, le site Internet dont la mise en place des installations nécessaires a commencé effectivement depuis 2014, n'a pu aboutir, cette année encore», a expliqué la première secrétaire. «En 2016, la santé des sénateurs, qui a été un mailon faible de leur action, au cours de l'année 2015, doit continuer à bénéficier d'une attention particulière. Sur le plan de la diplomatie parlementaire, outre la relance des missions à l'extérieur

travaillons au renforcement de notre institution. Nous veillerons à la santé des sénateurs. L'acquisition des véhicules des sénateurs nouvellement élus demeure notre préoccupation. De même, nous allons nous employer à la redynamisation de nos relations avec les Unions Interparlementaires», a affirmé André Obami-Itou.

Cyr Armel YABBAT-NGO

ANNONCE LEGALE

Maître Hugues-Ido POATY, Notaire à Pointe-Noire soussigné, en son Etude sise face Cour d'Appel de Pointe-Noire, Boîte Postale: 2047, Téléphone: (242) 05-534-11-92/06-631-14-17,

A, suivant acte authentique reçu le vingt-neuf octobre deux mille huit, enregistré folio 201/41 n°3616, procédé à la création de la Société présentant les caractéristiques suivantes:

Forme: Société A Responsabilité Limitée;  
 Dénomination: «JUNIOR SERVICES Pluripersonnel»;  
 Prestation de service On et Offshore, l'Entreposage, le Gardiennage, l'import-Export, le Transit, le Bâtiment, les travaux publics;  
 - Le tout, directement ou indirectement, par voie de création de société et groupement nouveaux, d'association en participation, ou de prise ou de dotation en location gérance, ou tous autres mode d'exploitation, de quelque nature que ce soit, de tous bien et autres droits;  
 Capital: UN MILLION (1.000.000) FRANCS CFA;  
 Siège: Pointe-Noire, quartier Mayinga, route de la Frontière;  
 Gérance: Par Monsieur Kevin Salomé BIHOUNDOU BADINGA, demeurant à Pointe-Noire, République du Congo;  
 R.C.C.M: CG/PNR/08 B 453.

Pour avis,  
 Le Notaire

**La Mugef n'assure plus les prestations aux retraités**

Depuis la publication de la note circulaire du directeur du budget suspendant le prélèvement à la source des cotisations des mutualistes, toutes mutuelles confondues, les prestations de santé, de fin de carrière, etc., ne sont plus assurées. Ce qui crée une situation de détresse aux ayants droit, notamment les agents allant à la retraite. Cependant, la Mugef (Mutuelle générale de la Fétraseic) a repris le prélèvement sans que ses recettes entraînent les dépenses au niveau des prestataires. De même, aucune information sur les Cologes (Comité local de gestion) ne vient apaiser l'inquiétude des membres. Il serait temps d'y voir un peu plus clair, estiment certains membres concernés.

**Insalubrité à la Direction générale des sports**

La D.g.s (Direction générale des sports), comme beaucoup d'autres administrations dans la ville-capitale, est d'une autre époque. C'est peut-être pour cette raison qu'elle a pris un coup de vieux. En plus des bâtiments plus ou moins rassurants, l'herbe y pousse, drue, notamment devant l'entrée de la salle des réunions et derrière le bâtiment qui abrite cette salle. Ce qui reste du gazon n'est pas entretenu non plus. Quelle insalubrité?

**Le Stade Massamba-Débat sous la menace d'une suspension!**

Le football congolais ploie sous le poids d'une amende que lui a infligée, récemment, la Fifa (Fédération internationale de football association). Pour le punir des incidents survenus le mardi 17 novembre 2015, lors du match Congo-Ethiopie, comptant pour le deuxième tour retour des éliminatoires de la Coupe du monde Russie 2018. Un fou joyeux, nu comme un ver de terre, avait fait irruption sur la pelouse, après un but des Diables-Rouges. De même, un groupe de supporters avait envahi la pelouse, après la rencontre, pour manifester sa joie suite à la qualification du Congo pour la phase des poules des éliminatoires. Pour ces faits, la Fécofoot (Fédération congolaise de football) est passible d'une amende de 13 millions de francs Cfa qu'elle devra payer à la Fifa, dont le siège est à Zurich, en Suisse. Elle devra s'acquiescer de cette amende, avant le prochain match. Faute de quoi, le Stade Président Alphonse Massamba-Débat sera fermé aux matchs internationaux.

**Vol d'un câble électrique à Kinsoundi**

Un long câble électrique a été dérobé, la semaine passée, par des voleurs, non loin de l'ex-usine Sotexco. Le vol s'est produit non loin d'un poste de police, mais aucun agent n'a pu observer ce qui s'est passé, ni mettre la main sur les voleurs de câble qui a plongé des ménages de ce quartier dans le noir.

**L'insolite situation de l'école primaire de Nkouo**

L'école primaire du village agricole de Nkouo, localité située sur la route nationale n°2, dans le département du Pool, n'a aucun enseignant, excepté la directrice de l'établissement qui se débrouille seule à enseigner les élèves de tout le cycle. Les élèves vont régulièrement à l'école, mais faute d'enseignants, ils se tournent les pouces. L'insolite est que ce sont les élèves des classes des cours moyens qui assurent la surveillance dans les classes des deux cours préparatoires, le CP1 et le CP2. On ne sait pas ce qu'en pense le Ministère de l'enseignement primaire, secondaire, chargé de l'alphabétisation, mais l'école de Nkouo attend des instituteurs et des institutrices.

**A Madingou, les proches de Michel Kouandzi dénoncent son «arrestation arbitraire»**

Michel Kouandzi, habitant de Madingou, chef-lieu du département de la Bouenza, au Sud-Ouest du Congo, a été écroué pour 72 heures à la gendarmerie de Madingou, jeudi 14 janvier 2016. Motif: «celui-ci devra éduquer les jeunes de Moussénengué (un village de Madingou), qui auraient agressé quelques autorités locales, à cause d'un différend foncier. Différend déjà instruit par le procureur de la République de Madingou», selon une source. L'intéressé a été pris manu militari, menotté en présence de la presse, sur instruction d'une autorité nationale et conduit à la gendarmerie, pendant que se tenait la réunion avec les propriétaires fonciers de Madingou présidée par cette autorité. Pour les proches de Michel Kouandzi, «cette arrestation est une dérive autoritaire, car ce problème avait connu un dénouement, le procureur de la République qui, établissant les responsabilités des accusés, avait acquitté Michel Kouandzi». Quelques habitants de Madingou se sont interrogés si «le procureur de la République n'était plus assez qualifié pour dire le droit», au point que l'autorité en question se substitue en juge, pour infliger des sanctions supplémentaires à celles prononcées par la justice.

**Grève à l'hôpital général de Loandjili à Pointe-Noire**

La semaine dernière, une grève générale a secoué l'hôpital général de Loandjili, à Pointe-Noire, capitale économique du Congo. Tous les agents de cet établissement sanitaire, tous services confondus, étaient concernés par ce mouvement de grève, décidé pour faire plier l'administration. Ils réclamaient le paiement d'au moins deux mois d'arriérés de salaire sur les trois que l'Etat leur doit et la prise en compte du relèvement de la valeur du point d'indice des agents de la fonction publique, passée à 300, dans le calcul des salaires, comme l'avait promis le Chef de l'Etat. Selon leurs syndicats, les agents de l'hôpital général de Loandjili ne sont plus avancés depuis 2004. Pour ne pas mettre la vie des malades en péril, un service minimum a été, néanmoins, mis en place. Aux dernières nouvelles, un mois de salaire était en train d'être payé, et la grève a été levée.

**LA SEMAINE AFRICAINE**

Bihébdomadaire d'information générale, d'action sociale et d'opinion, s'inspirant de la Doctrine Sociale de l'Eglise Catholique

Siège: Bd. Lyautey (en face du CHU)

B.P. 2080 - BRAZZAVILLE

Direction - Tel: (242) 06.678.76.94 / 06.664.00.47

Journal édité par la Commission Episcopale des Moyens de Communication Sociale.

Président:

Mgr Miguel

Angel OLAVERRI,

Evêque de Pointe-Noire

Vice-Président

Mgr Anatole MILANDOU

Archevêque de Brazzaville

Directeur de Publication:

Joachim MBANZA

Secrétaire de rédaction

Véran Carrhol YANGA

Tel: (242) 06.668.24.72/

01 116 63 33

Saisie&Montage (PAO):

Atelier La Semaine Africaine

Service Commercial:

Brazzaville:

Tél.: 06.889.98.99

05.528.03.94

Pointe-Noire: Tel:05.557.78.7

06.655.80.03 / 05.553.16.93

E-mail: lasemaineafricaine@yahoo.fr

Site Internet: lasemaineafricaine.net

**Département des Plateaux**

**Vers la construction des routes Ollombo/Abala et Ngo/Mpouya**

Les offres relatives aux travaux d'aménagement et de bitumage des routes Ollombo-Abala et Ngo-Mpouya, dans le département des Plateaux, ont été dépouillées, jeudi 7 janvier 2016, au cours d'une séance de travail présidée par Mme Jacqueline Lydia Mikolo, coordinatrice des marchés publics et de la réglementation.

A l'instar d'autres routes départementales déjà en service, les routes Ollombo/Abala et Ngo/Mpouya s'inscrivent dans la logique de la mise en valeur du potentiel des douze départements qui composent le pays. Financés par le budget de l'Etat exercice 2015-2016, les travaux d'aménagement et de bitumage de ces routes consistent, pour le lot n°1, au bitumage de la route Ollombo/Abala (52 Km) et, pour le lot n°2, la construction de la route Ngo/Mpouya (58 Km). Au total, onze sociétés ont postulé pour les travaux d'aménagement et de bitumage de ces deux routes. Neuf entreprises ont soumis, pour le lot n°1: Sgec-Congo, Seas, Cmec, Ccec, Arab, Contractor, Socrofran, Sp Construction, C.r.b.c, Sino Hydro. Les montants proposés oscillent entre 49 et 78 milliards de Francs Cfa (Toutes taxes comprises). Quant aux délais d'exécution des travaux, les propositions

varient entre 24 et 26 mois. Les entreprises ont présenté, aussi, leur garantie, soit une somme de 50 millions de francs Cfa. Pour le lot n°2, relatif à la route Ngo-Mpouya, la société Terascom s'est ajoutée aux dix autres ayant postulé pour le premier lot. Ces sociétés ont proposé des offres variant de 39 à 68 milliards de francs Cfa, pour une durée des travaux de 24 mois. Toutes les sociétés soumissionnaires ont également présenté la garantie exigée. La balle est, maintenant, du côté de la Délégation générale des grands travaux, pour choisir les sociétés qui vont exécuter les travaux de construction des deux routes très attendues par les populations, particulièrement de Mpouya et Abala, deux localités du département des Plateaux encore en situation d'enclavement.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



Une vue des soumissionnaires, pendant la cérémonie.



Lydia Mikolo, à l'ouverture des appels d'offres.

*Libres Propos*

**Des grands travaux d'urgence pour riposter contre les catastrophes climatiques subies**

Des centaines de milliers de nos compatriotes subissent durement les terribles effets des pluies diluviennes qui s'abattent, désormais, régulièrement, depuis quelques années, sur notre pays, avec, malheureusement, de plus en plus d'intensité et donc corrélativement de plus en plus de victimes. Les sinistres les plus dramatiques sont, bien sûr, enregistrés dans les quartiers nouveaux de Brazzaville, impropres aux habitations, mais que les pouvoirs publics ont laissé, imprudemment et parfois négligemment, investir par des populations plus ou moins ignorantes et inconscientes des risques d'érosion, de glissement de terrain inhérents à ces zones: Simba-pelle, Petit-chose et Ngamakosso, à Talangaï, La Base (Ngambio), à Mfilou, etc. Moins dramatique, mais toujours extrêmement grave est la situation des dizaines de milliers de Congolais de Moundali et Poto-Poto aux prises avec des inondations emportant parfois des vies humaines, en raison des voiries insuffisantes ou inexistantes, parfois mal réalisées ou inachevées. Dans ces quartiers populaires de Brazzaville où la pauvreté règne, quand les habitations ne sont pas emportées par les érosions ou engoulties par les sables, elles subissent de graves inondations dont les eaux ne sont extraites que péniblement et archaïquement, au seau, par nos concitoyens victimes, après avoir occasionné, souvent, en quelques heures seulement de pluie, des pertes de biens de toute une vie de labeur des ménages. Les mois de novembre et dé-

cembre 2015 ont été extrêmement éprouvants pour ces compatriotes que toute perspective de pluie était, désormais, annonciatrice de malheurs. Des compatriotes à qui les pouvoirs publics sont redevables de ne les avoir pas interdits de s'installer sur des zones à risques ou dangereuses; des compatriotes pour qui les pouvoirs publics n'ont pas pu et ne peuvent toujours pas réaliser des actions d'adaptation aux conditions de ces zones à risques ou dangereuses; des compatriotes qui voient arriver, avec une très grande appréhension, les mois de mars et avril prochains qui seront aussi pluvieux, voire plus, que les mois de novembre et décembre derniers. En définitive, ces calamités sont, et de très loin, moins imputables aux changements climatiques, encore moins à l'ignorance ou l'inconscience de nos compatriotes qu'à la gestion du développement de nos cités par les pouvoirs publics. Manifestement, le milliard de francs Cfa que le conseil des ministres du 23 décembre dernier a décidé d'affecter à la solidarité avec les victimes sera insignifiant, au regard de l'ampleur du problème qui ne devrait d'ailleurs pas se limiter, comme décidé en conseil des ministres, à la prise en charge, essentiellement en termes de relogement, des sinistres existant et à venir. Il faudra largement plus, surtout pour conjurer le sort et atténuer, à un niveau acceptable, l'impact dramatique sur nos concitoyens de ces catastrophes qui vont s'intensifier dans l'avenir, en raison des changements climatiques. Il faudra, notam-

ment, sortir de la logique de la solidarité post-catastrophe, celle du médecin après la mort, pour embrasser celle des actions d'anticipation et de prévention. Dans cette perspective, des mesures d'urgence s'imposent: - évaluer, globalement, la situation, grâce à une task-force pluridisciplinaire à mettre rapidement en place, en prenant en considération, non seulement la solidarité post-catastrophe, mais aussi et surtout, l'adaptation, l'anticipation et la prévention; - concevoir et mettre en œuvre des grands travaux d'urgence, des grands aménagements destinés à assurer l'adaptation de nos concitoyens qui ont élu domicile dans les zones concernées, dans le but de minimiser leurs risques ou leurs dangers. C'est ici et maintenant que la délégation générale des grands travaux doit se montrer fortement innovante, en sortant des schémas classiques d'aménagement, pour concevoir, proposer et mettre en œuvre des solutions qui soient de véritables ripostes à ces catastrophes; - déplacer ceux de nos compatriotes les plus menacés et les plus vulnérables des zones où les grands travaux d'urgence et d'adaptation ne sont pas faisables et les réinstaller en zones plus hospitalières, plutôt que faire uniquement des interventions de solidarité post-catastrophe. Alors que nos pouvoirs publics et leurs experts savent pertinemment qu'en raison des changements climatiques, les catastrophes seront de plus en plus fréquentes et de plus en plus intenses, donc occasionneront de plus en plus de

sinistres, si rien n'est fait en termes d'anticipation. Et, bien sûr, notre pays ne manque pas de moyens pour relever cet urgent défi, même avec la baisse actuelle du cours du pétrole. En effet, des grands travaux sont encore et toujours réalisés dans notre pays: des municipalisations accélérées aux installations des Onzièmes jeux africains, en passant par l'Université Denis Sassou-Nguesso de Kintélé, etc. Ces travaux seraient-ils plus urgents que ceux qui affranchiraient ces centaines de milliers de nos concitoyens de la fatalité des effets des catastrophes climatiques sur eux ou du moins qui les atténueraient ou amortiraient? Certainement, non. L'urgence de riposter efficacement à la menace des catastrophes climatiques sur nos compatriotes nous commande d'être très innovants et de mobiliser toutes nos ressources humaines, cadres et experts disponibles en la matière, pour relever le défi. Il sera certainement nécessaire de recourir à des expertises extérieures pointues et de capitaliser les expériences des autres pays en matière de grands travaux d'aménagement, tout particulièrement en situation d'urgence et en zones géologiquement difficiles. C'est ainsi que je forme les vœux en ce début d'année de voir nos compatriotes de ces zones envisager le futur avec sérénité, grâce aux actions urgentes d'anticipation qu'ils attendent impatiemment et que les pouvoirs publics ne manqueront sans doute pas de prendre et mettre en œuvre.

TSENGUE-TSENGUE

Ministère de la santé et de la population

# François Ibovi appelle le personnel de santé à combattre le mal et l'injustice

François Ibovi entend faire de l'hôpital, un véritable incubateur de la vie. Car l'hôpital «redonne le sourire et l'espoir à ceux qui l'ont perdu momentanément. Les malades méritent respect et considération dans toutes les formations sanitaires du pays, de la part de tout le monde: les médecins, les paramédicaux et l'administration sanitaire», a-t-il dit, lors de la cérémonie d'échange de vœux de nouvel an, organisée vendredi 15 janvier 2016, au Ministère de la santé et de la population, à Brazzaville. C'est ainsi que François Ibovi a appelé les professionnels de la santé à combattre le mal et l'injustice.

Dans ses directives pour 2016, le ministre François Ibovi a fait comprendre que la nouvelle année s'annonce, à la fois, dure, mais féconde, au regard de l'immensité des tâches à accomplir. «La population, dans sa globalité, aspire de plus en plus à une meilleure vie. Celle-ci passe, fondamentalement, par la mise en place d'un système de santé qui tire le pays par le haut. Ce système se concrétise par un maillage harmonieux du pays en infrastructures de santé modernes, équipées conséquemment et animées par des gestionnaires qualifiés et un personnel bien formé, en quantité et qualité suffisantes, mais très respectueux des règles d'éthique et

de déontologie médicales», a-t-il déclaré. Dans cet ensemble des infrastructures, d'équipement et de personnels harmonieusement équipés, le ministre pense que l'hôpital devient un véritable incubateur de la vie. «Il redonne le sourire et l'espoir à ceux qui l'ont perdu momentanément. Les malades méritent respect et considération dans toutes les formations sanitaires du pays, de la part de tout le monde: les médecins, les paramédicaux et l'administration sanitaire», a-t-il affirmé. En clair, il s'agira, pour les personnels de santé, à ajouté François Ibovi, «de s'abstenir de tout mal et de toute injustice, d'exercer, suivant ses forces et ses capacités, l'art de sauver les



François Ibovi serrant la main de Mme Fatoumata Binta Tidina Diallo.

vies humaines dans l'innocence et la pureté». Pour atteindre ces objectifs, le Ministère de la santé entend, entre autres, renforcer la législation et la réglementation dans le domaine de la santé; augmenter ses capacités infrastructurelles de gestion; recenser les personnels de santé actifs et non actifs et opérer leur meilleur répartition sur l'ensemble du territoire national; mettre en place et appliquer le système d'évacuation du personnel de santé basé sur les performances; appliquer les normes et procédures standards relatives

à l'accueil des usagers dans les formations sanitaires; mettre en place un programme d'assurance qualité des soins et de sécurité des patients dans les hôpitaux; humaniser et professionnaliser les services d'urgences; rationaliser et sécuriser la chaîne de stockage, de distribution et de dispensation des médicaments, etc. Ces différentes missions ne doivent pas rester lettre morte, mais plutôt, connaître une «exécution, avec zèle et patriotisme, car de leur accomplissement dépendent l'amélioration et le renforcement de notre système sa

entre autres, des projets de lois portant création des hôpitaux généraux Adolphe Sicé, de Dolisie, 31 juillet d'Owando, Mère-Enfant Blanche Gomes, Edith Lucie Bongo-Ondimba d'Oyo, le Centre national de référence de la drépanocytose Maman Antoinette Sassou-Nguesso, le Centre de traitement de l'insuffisance rénale et la Centrale d'achat des produits de santé essentiels. Par ailleurs, il a annoncé l'ouverture, cette année, de l'hôpital général d'Oyo, qui accueillera un contingent de 192 professionnels de santé cubains, et des hôpitaux Blanche Gomes. En matière de formation, Benjamin Ossombo a évoqué l'envoi, cette année, des étudiants congolais à Cuba, soit un total de plus de 2000, actuellement en formation dans ce pays.

Cyr Armel YABBAT-NGO

Ministère à la présidence de la République, chargé de la défense nationale

# Face aux nouveaux défis, Charles-Richard Mondjo appelle à une synergie d'action au sein de la Force publique

En raison de la particularité de l'année 2016, le ministre à la présidence de la République, chargé de la défense nationale Charles-Richard Mondjo a souhaité la nécessité d'une synergie d'action et d'une cohésion renforcées entre les différentes composantes de la Force publique. Il l'a dit samedi 9 janvier 2016, lors de la cérémonie de vœux au siège de son département ministériel, à Brazzaville, en présence du général de division Guy-Blanchard Okoï, chef d'Etat-major général des F.a.c (Forces armées congolaises), du général de brigade Paul-Victor Moigny, commandant de la gendarmerie nationale, des membres du haut-commandement, des attachés de défense, et des personnels actifs et à la retraite.

En effet, dans les directives qu'il a données pour l'année 2016, le ministre Charles-Richard Mondjo a évoqué les nouveaux défis: «L'année 2016 arrive donc avec de nouveaux défis: un contexte sécuritaire national, régional et international de plus en plus incertain; des engagements opérationnels qui resteront denses et continus; la poursuite de la modernisation comme perspective d'avenir des armées, des directions et des services du Ministère de la défense. En raison de la particularité de cette année, de la nécessité d'une synergie d'action et d'une cohésion renforcées entre les différentes composantes de la Force publique, le ministre de l'intérieur et de la décentralisation et moi-même, avions décidé de rendre public une directive annuelle conjointe». Selon lui, «cette directive édicte les axes prioritaires de notre action, en cohérence avec les orientations de Son Excellence Monsieur Denis Sassou-Nguesso, président de la République, chef suprême des armées, à la Force publique au réveil

l'on d'armes le 31 décembre 2015». Dans cette directive, a souligné le ministre en charge de la défense nationale, il y est tenu compte notamment, du dossier relatif aux ressources humaines, du respect des engagements opérationnels internationaux, de la sécurisation de tous les événements majeurs sur toute l'étendue du territoire national ainsi que l'amélioration des capacités d'exploitation des matériels majeurs et de l'équipement en dotation dans les Forces de défense et de sécurité. Enfin, le ministre Mondjo a assuré le personnel qu'il veillera, de ce point de vue, à ce que tout soit mis en œuvre, en essayant de maintenir la nécessaire cohérence entre les missions confiées et les moyens nécessaires pour les accomplir. Signalons qu'avant l'allocation du ministre de la défense, le général Okoï a fait le bilan des activités menées en 2015. Il a fait état d'une avancée significative dans la gestion des ressources humaines. «Au bilan, il apparaît que les différentes structures du Ministère de



Echange de vœux entre le ministre en charge de la défense et ses collaborateurs.



Le ministre Mondjo entouré des membres du commandement, des attachés de défense et d'autres officiers.

la défense nationale ont, durant toute l'année 2015, travaillé avec davantage d'ardeur pour atteindre, avec plus d'efficacité, les objectifs globaux qui leur ont été fixés. Ainsi, une avancée significative a été observée dans la gestion des ressources humaines. Les résultats de la revue générale des effectifs sont en cours de finalisation. Ils sont complétés par une meilleure perception de la gestion des carrières et la fin de la démarche transitoire relative

à l'application du décret sur le détachement des personnels de sécurité auprès des autorités administratives et politiques», a-t-il dit. Il a rendu hommage au nom de la communauté de défense aux frères d'armes tombés pour la patrie l'an dernier et aux blessés dans l'accomplissement de leurs missions. Ils peuvent compter sur l'attention constante de la hiérarchie, a-t-il précisé.

Alain-Patrick MASSAMBA

santé», a-t-il insisté. Avant l'allocation du ministre de la santé, son directeur de cabinet par intérim, le conseiller Benjamin Ossombo, a dressé le bilan de l'année 2015 qui s'articule autour des actions prioritaires comme la gouvernance, la construction des hôpitaux généraux, la réhabilitation et l'équipement des infrastructures sanitaires, la formation des médecins, la gestion du médicament, la lutte contre la maladie. S'agissant de la gouvernance, par exemple, Benjamin Ossombo a parlé du cadre juridique dont certains textes ont été adoptés par le parlement. Il s'agit,



## MESSAGE DE VŒUX PALF

Le PALF vous souhaite une bonne et heureuse année 2016. Qu'elle soit, pour vous et vos familles, une année de succès.

Investissons nos énergies sur l'avenir de l'humanité. Soyons des agents de survie et non de l'extermination de l'écosystème. Veillons, avec abnégation, sur ce patrimoine commun.

Le PALF compte sur votre prise de conscience aussi bien individuelle que collective.

### Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture)

#### Un nouveau conseil d'administration de sept membres a été mis en place

Financé par l'Union européenne, avec la collaboration d'Asi (Association de solidarité internationale), le Reiper (Réseau des intervenants sur le phénomène des enfants en rupture) a tenu son assemblée générale extraordinaire, mardi 22 décembre 2015, à son siège, à Brazzaville, sous le patronage de Joseph Likibi, coordonnateur du Reiper. A l'issue de cette assemblée générale, un nouveau conseil d'administration de sept membres, dirigé par André Kabi, a été mis en place

Dans son mot de circonstance, Joseph Likibi a rappelé que le Reiper est un regroupement comprenant 21 associations, dont quinze à Brazzaville et six à Pointe Noire. Il a pour mission de protéger les enfants et faire du plaidoyer en faveur des questions de ces derniers. «Nous avons constaté qu'il y avait des partenaires qui nous sollicitaient pour travailler avec d'autres collaborateurs venant de l'extérieur, et mettre ensemble des projets en faveur de la protection des enfants», a-t-il dit.

Après l'adoption de l'ordre du jour et du compte rendu de l'assemblée générale ordinaire du 10 juin 2015, un bureau de sept membres composant le conseil d'administration, dont cinq ont été élus, a été mis en place. Il s'agit de:

- André Kabi, président du conseil d'administration;
- Marcel Bongolo, secrétaire;
- Mme Fernande Iloulou, trésorière;
- Pauline Ducos et Ferdinand Malonga.

Les deux autres membres non élus viennent du Ministère des affaires sociales, de l'action humanitaire et de la solidarité et du Ministère de la justice, des droits humains et de la réforme de l'Etat.

Les participants ont également suivi un exposé sur «le mode de fonctionnement possible entre le conseil d'administration et la coordination nationale», développé par Reipe Ngandzounou. Selon lui, le conseil d'administration et la coordination nationale doivent communiquer les modes de vie, prendre des décisions, sécuriser les ressources du Reiper et proposer un modèle économique et des plans stratégiques. Pour lui, le conseil d'administration et la coordination nationale doivent s'entraider et se faire accompagner.

A l'issue de l'assemblée générale extraordinaire du Reiper, André Kabi, élu président du conseil d'administration, s'est réjoui de la mise en place d'un nouveau conseil, car l'ancien ne marchait plus. «Nous travaillerons en parfaite collaboration, pour la bonne marche de notre conseil», a-t-il promis.

Aybienevie N'KOUKA-KOUDISSA



# Message du Rassemblement Citoyen - Le RC à l'occasion de l'élection présidentielle anticipée Scrutin du 20 mars 2016

*Chers Frères, Chers Sœurs,  
Militants, Militantes, Sympathisants;  
Vous, jeunes du parti!*

L'humanité va de l'avant parce que des hommes osent rêver qu'il est possible que notre monde devienne meilleur: un monde dans lequel tous nos enfants ont les mêmes chances; un monde de liberté; un monde de respect; un monde de partage; un monde plus juste; un monde où il y a la paix.

La politique devient dès lors l'instrument qui vous permet de construire ce rêve.

C'est au nom de ce rêve, de ces principes que nous avons dit non au changement de la Constitution dans les conditions dans lesquelles cela se faisait, tout en soutenant au cours de la consultation organisée par le Chef de l'Etat que «Le Président Denis SASSOU NGUESSO devait faire partie de la solution».

Car dans la gestion de l'étape délicate par laquelle le pays devait passer, tous les fils et filles devaient être inclus, en commençant par celui qui en avait la direction.

Les approches avec nos alliés ont malheureusement divergé. Notre approche était pour éviter justement la confrontation violente entre Congolais que nous avons vécue au scrutin référendaire, avec les conséquences douloureuses que nous déplorons aujourd'hui.

Mais, au-delà de tout, nous avons pris acte du nouvel ordre constitutionnel.

La surchauffe que le pays a connue a mis tous ses fondements en péril: l'unité nationale, la paix et la stabilité.

L'urgence aujourd'hui est d'apporter d'abord l'apaisement à notre pays.

C'est pourquoi nous faisons le choix de soutenir le Président Denis SASSOU NGUESSO, s'il présente sa candidature pour diriger le pays les 5 prochaines années.

Deux raisons justifient ce choix:

**\* La première raison découle de notre histoire**

Le Congo, notre beau pays, a toujours été victime des ruses de l'histoire avec des dirigeants politiques mal préparés, qui, dans la précipitation, ne voient jamais les pièges cachés derrière tout bouleversement politique. Ainsi, hier nous avons fait de ce qui devait être un moment de libération, un moment de joie après tant d'années d'humiliation; un départ endeuillé : c'était l'indépendance.

Notre pays a commencé son histoire de pays libre par une guerre civile: 1959.

La guerre civile de 1959 a planté en nous la graine de la haine qui grandit année après année. Nous n'arrivons pas à nous en débarrasser. Tel un cancer qui nous tue petit à petit, elle régule notre vie politique depuis.

Aucun Chef d'Etat n'est parti du pouvoir sans avoir subi l'humiliation.

\* Fulbert YOULOU: premier Président chassé par une révolution;

\* Alphonse MASSAMBA-DEBAT: le Président sans tombe;

\* Marien NGOUABI: le Président abattu chez lui en famille;

\* Jacques Joachim YOMBI OPANGO: le Président longtemps emprisonné et placé en résidence surveillée pendant une longue période;



\* Denis SASSOU NGUESSO: le Président humilié par une conférence nationale transformée en tribunal d'inquisition;

\* Pascal LISSOUBA: le Président chassé du palais, qui a dû fuir par des moyens de fortune.

Le débat sur le changement de la Constitution devait être un débat de principe, un débat démocratique que le peuple devait trancher sereinement.

Nullement, ce débat ne devait être lié au mandat du Chef de l'Etat en place.

Mais la haine, le cancer qui nous ronge depuis 1959 a eu le dessus sur la raison. Le 20 octobre dernier, tout semblait se mettre en place pour faire revivre à l'actuel Chef d'Etat, la fin tragique que les précédents Chefs d'Etat ont connue.

Il faut que cela cesse définitivement, pour qu'aucune élection ne soit plus un moment de peur, de douleur pour les familles.

Nous devons accepter que l'autre, quelle que soit son appartenance ethnique, dirige ce pays. Nous devons accepter que celui qui dirige ait une retraite paisible à la fin de son mandat. Cela doit demeurer dans nos esprits. On ne dirige pas un pays en regardant dans le rétroviseur, mais c'est en regardant vers l'avant qu'on le construit et qu'on l'apaise.

**\* La deuxième raison concerne la jeunesse**

Notre jeunesse doit éviter d'emprunter des chemins qui débouchent toujours sur le doute et l'échec.

Les jeunes doivent savoir que le secret de la victoire réside dans le choix des moyens pour y parvenir ; la violence et la haine les éloignera toujours du rêve d'améliorer leur vie.

La violence ne doit pas réguler notre société. C'est à la démocratie de le faire. C'est la démarche pacifique qui a toujours fait avancer l'humanité.

Les grandes victoires qui ont permis à la liberté, la démocratie et à la justice d'aller de l'avant ont été obtenues de manière pacifique par une démarche non violente.

Le monde ne manque pas d'exemples:

\* La lutte non violente pour les droits civiques menée par l'Américain Martin LUTHER KING.

Aujourd'hui, l'Amérique a un Président noir d'origine africaine.

\* GANDHI, l'avocat indien qui a commencé sa lutte pour les droits civiques en Afrique du Sud a obtenu l'indépendance de l'Inde et du Pakistan par la non-violence.

\* Nelson MANDELA qui n'a parlé que d'amour et de fraternité dans une Afrique du Sud multiraciale après tant d'années d'humiliation et d'emprisonnement;

\* Et le Pape Jean Paul II qui a fait s'écrouler un mur qu'on croyait indestructible avec sa célèbre phrase: «N'ayez pas peur».

Vous jeunes, vous vous sentez impuissants; vous dites: quoique nous fassions, ça ne changera rien. En pensant ainsi, vous acceptez déjà l'échec. Sachez que la chance ne sourit qu'aux audacieux, aux personnes déterminées, méthodiques et persévérantes. Vous êtes l'avenir de ce pays. Posez-vous de bonnes questions et faites les bons choix si vous voulez réussir.

La première chose à faire pour réussir, c'est de disposer des moyens qu'il faut pour la victoire qui changera votre avenir: être capable de voter. Pour cela:

\* Sous forme de mouvement pacifique, mettez la pression sur l'Administration pour que chacun dispose de son acte de naissance, de sa carte d'identité, de sa carte d'électeur. Tous ces documents sont gratuits. Ils vous permettront de choisir votre avenir. A quoi sert-il de remplir un meeting, si vous ne pouvez pas voter?

\* La deuxième étape: c'est d'aller voter pour changer les choses pour que votre vie s'améliore.

Tournez le dos à la violence. Elle ne vous conduira qu'à l'échec.

Choisissez pour notre pays un dirigeant modéré qui rassure tout le monde.

Protégez les investissements économiques réalisés dans le pays et rassurez tous les investisseurs notamment dans les secteurs pétrolier, minier, forestier, agricole, du BTP, etc. Leurs acquis doivent être préservés.

Veillez à ce que les conditions soient créées pour consolider nos relations avec nos partenaires économiques et les pays amis qui sont toujours à nos côtés.

Le consensus de Sibiti sur la gouvernance électorale est un bon début dans la lutte pour des élections crédibles et apaisées. Le RC y a pris part. Consacrons les 5 années à venir à la mise en œuvre de ce qui a été convenu à Sibiti notamment la CENI indépendante, le bulletin unique, un nouveau recensement, un découpage électoral plus juste, des cartes biométriques.

Consacrons les également à régulariser la situation de tous les Congolais avec l'Etat-civil. Le RC va soutenir le Président Denis SASSOU-NGUESSO, s'il présente sa candidature à l'élection présidentielle anticipée, scrutin du 20 mars 2016. Je vous remercie.

Fait à Brazzaville, le 11 janvier 2016

Pour le Bureau Exécutif National,  
Le Président.  
  
Alphonse Claude N'SILOU

Diocèse de Pointe-Noire

# Mgr Miguel Angel Olaverri a lancé la croisade de prière pour la paix

La paroisse Sainte Trinité de Tchimagani a abrité, dimanche 3 janvier 2016, en la fête de l'Épiphanie, un grand rassemblement des groupements et mouvements d'apostolat des jeunes du diocèse tenant lieu de lancement officiel, par Mgr Miguel Angel Olaverri, évêque de Pointe-Noire, de la croisade de prière pour la paix au Congo, en sa deuxième phase, dans le diocèse de Pointe-Noire. Une semaine durant, les paroisses du doyenné D, ont reçu, tour à tour, le cerge de la croisade de prière pour la paix parti de la paroisse Sainte Trinité. Autour de l'évêque, il y avait son secrétaire, l'abbé Elmard Régis Tchibinda, le père Baviel Mbila, vicaire de la paroisse Sainte Trinité, l'abbé Simplicie Alain MOUNGUENGUI, aumônier diocésain adjoint des jeunes.



Mgr Miguel Angel Olaverri.

Dans son homélie, l'évêque de Pointe-Noire, commentant l'évangile du jour, portant sur la visite des rois mages, s'est exclamé: «Dieu n'est pas la propriété des seuls catholiques, mais il est pour tous les hommes, pour tous les peuples, races et tribus...». Pour preuve, a poursuivi Mgr Miguel Olaverri, «les rois mages sont venus des contrées lointaines d'Asie, de l'Orient et de l'Occident, comme pour représenter l'ensemble des peuples». La paroisse Sainte Trinité était toute parée, ce jour-là, et pavoisée aux couleurs trinitaires bleu foncé et rouge. A la fin de l'eucharistie, après les mots de remerciements du vicaire paroissial et de l'aumônier diocésain adjoint des jeunes, Mgr Miguel a invité les jeunes à plus de responsabilité dans l'Eglise et dans la société. En cette année jubilaire de la Miséri-

corde divine, il a retracé les différentes étapes de ce jubilé expliquant combien il est avantageux, pour le peuple chrétien, de profiter des indulgences qu'offre l'année de la miséricorde divine, pour parvenir surtout à une remise totale de ses péchés. L'évêque de Pointe-Noire a aussi invité l'ensemble des chrétiens à soigner leur foi. Si en République Centrafricaine, le Pape François a ouvert la porte de la cathédrale de Bangui, symbolisant ainsi la porte de la cathédrale de l'Eglise universelle par laquelle chaque chrétien doit passer en cette année jubilaire, sachant que Jésus a dit: «Moi, je suis la porte» (Jn 10, 7), pour montrer que personne ne peut accéder au Père sinon par lui. Jésus est le chemin unique et absolu du salut tel que le chante le psalmiste: «C'est ici la porte du Seigneur: qu'ils y entrent, les justes!» (Ps 118/119, 20).

Mgr Miguel a précisé que pour le diocèse de Pointe-Noire, la porte choisie est celle de l'église de Loango, église jubilaire. Ce choix singulier de l'église de Loango rappelle que Loango est la porte d'entrée de l'évangélisation en terre d'Afrique tropicale équatoriale, fierté légitime des chrétiens du diocèse primat de Pointe-Noire, bien que cela contraste beaucoup avec le peu d'engouement et l'ignorance manifeste sur l'importance de l'année jubilaire que l'on constate auprès des fidèles. Les curés des paroisses ont été appelés à vulgariser l'enseignement que l'on tire du jubilé de la Miséricorde divine, son bienfondé, son importance et ses conséquences. Les Congolais ont encore en mémoire les soubresauts regrettables d'octobre et novembre derniers qui ont

failli plonger le pays dans un climat d'insécurité sans pareil. Mgr Miguel a indiqué que la violence ne résout rien, mais que les chrétiens doivent s'approprier la doctrine sociale de l'Eglise, pour devenir de bons citoyens, capables de s'organiser pour défendre les intérêts pour le bien-être social dans la paix, la justice et le respect de la différence. L'environnement politico-social du pays a motivé nos pères évêques unis, pour relancer, en 2016, la croisade de prière pour la paix au Congo, dont l'animation a été confiée au Renouveau charismatique de chaque diocèse. D'ailleurs Mgr Miguel peut se réjouir devant ses confrères dans l'épiscopat en ce que le diocèse de Pointe-Noire aura été l'un des rares sinon le seul à avoir couvert à 95% toutes les paroisses du diocèse selon un itinéraire qui avait été tracé par le noyau de service diocésain du Renouveau charismatique sous la houlette de Mme Georgette Makosso, bergère diocésaine qui, en décembre dernier, a fait un exposé exhaustif de la croisade 2015, devant les évêques réunis au grand complet lors de leur retraite à Liambou, en présence de M. Jacques Damba, berger national du Renouveau charismatique.

Toussaint MAMPOUYA  
Membre du Noyau de service diocésain de Pointe-Noire

Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse (archidiocèse de Brazzaville)

## L'année pastorale officiellement lancée en l'église Saint-Esprit de Mougali

Samedi 7 novembre 2015 a eu lieu en l'église Saint-Esprit de Mougali, dans l'archidiocèse de Brazzaville, le lancement des activités de la C.d.p.e.j (Commission diocésaine pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse). C'était au cours d'une célébration eucharistique présidée par l'abbé Franck Brel Loubayi, président de la C.d.p.e.j et concélébrée par de nombreux prêtres parmi lesquels le père Sylvain Vianney Bamana, coordonnateur national de la C.e.p.e.j (Commission épiscopale pour la pastorale de l'enfance et de la jeunesse) et l'abbé Urgel Babika, aumônier diocésain de l'enfance, l'abbé Edmond Bassimas, vicaire-coopérateur paroissial, avec la participation, des religieux, religieuses et des jeunes venus de différentes paroisses de l'archidiocèse de Brazzaville.



Le célébrant et les concélébrants posant l'église Saint Esprit.

Dans son homélie, l'abbé Urgel Babika a exhorté les jeunes et les enfants sur «la grandeur de l'homme qui réside dans l'exercice de sa liberté. Jésus nous invite à choisir entre Dieu et l'argent. Dieu qui regarde le cœur saura reconnaître celui qui l'adore». Profitant de l'occasion, frère Paul Marie Nsakala, secrétaire, a présenté l'équipe de la C.d.p.e.j. Deux d'entre eux, notamment, les abbés: Franck Brel Loubayi et Urgel Babika, nouvellement nommés à leurs postes, ont reçu des cierges allumés de la part du père Sylvain Bamana. A la fin de la célébration eucharistique, le président de la C.d.p.e.j a déclaré ouvertes les activités de l'année pastorale 2015-2016. Signalons que samedi 14 novembre 2015, l'abbé Léonard Milongo, vicaire général de Brazzaville, avait fait une communication, à la paroisse Saint-Paul de Madibou, sur le thème: «Les attentes des jeunes et des enfants dans la pastorale, enjeux et perspectives», au cours d'une rencontre qui avait connu la participation des aumôniers et accompagnateurs des jeunes et des enfants. Dans sa communication, l'orateur s'était appuyé sur les Saintes Ecritures (1Pi. 5, 1-4), pour décortiquer les convictions et le but de la pastorale des jeunes, les dimensions tant ecclésiales que vocationnelles de cette pastorale. Il avait donné aussi quelques pistes sur les stratégies d'accompagnement des jeunes.



Les jeunes participant à la messe.

Le clou de toutes ces activités du premier trimestre a été la récollection diocésaine du temps de l'Avent qui avait regroupé les responsables et animateurs des mouvements d'apostolat juvéniles, dimanche 6 décembre 2015, à la paroisse Saint Pierre Claver de Bacongo. Ceci pour renchérir la formation des animateurs, sous le thème: «Avec Jésus qui vient, transformons notre milieu de vie et nos familles par des actes de miséricorde». Au cours de cette récollection diocésaine, les participants étaient édifiés sur l'option fondamentale devant tout ce qui se présente à nous, tant sur le plan social que culturel. Aussi, ils ont réfléchi sur l'évangélisation et le numérique, ensuite comment répandre les enseignements reçus dans nos paroisses et milieux de vie, pour être des témoins et vivre la miséricorde de Dieu dans nos milieux de vie tout en posant des actes de bonté. Avant la fin de la récollection, l'abbé Brel Loubayi, a remercié les membres de la C.d.p.e.j et les jeunes encadreurs pour leur dévouement. «Nous devons toujours travailler en collaboration à l'éducation dans la foi des jeunes, car la jeunesse a besoin de formation et d'un encadrement meilleur. Voilà pourquoi nous, responsables, avons la mission pastorale de former et d'informer nos jeunes». a-t-il conclu.

Juvet MPASSI  
Secrétaire de la jeunesse, chargé à l'organisation (Archidiocèse de Brazzaville)

Diocèse de Gamboma

# L'abbé Elie David Nguékouo inhumé à Boundji, sa terre natale

Décédé lundi 4 janvier 2016 au C.h.u (Centre hospitalier universitaire) de Brazzaville, l'abbé Elie David Nguékouo, prêtre du diocèse de Gamboma, a été inhumé jeudi 14 janvier 2016, à Boundji, sa terre natale, dans le diocèse d'Owando. Après la levée de corps à la morgue municipale de Brazzaville, mercredi 13 janvier, une messe en sa mémoire a eu lieu en l'église Notre-Dame des Victoires de Ouenzé (Sainte-Marie). Célébrée par Mgr Louis Portella Mbuyu, évêque de Kinkala, la messe a été concélébrée par NN.SS. Urbain Ngassongo, évêque de Gamboma, Anatole Milandou, archevêque de Brazzaville, Victor Abagna-Mossa, évêque d'Owando, Yves Marie Monot, évêque de Ouesso, et Bienvenu Manamika Bafouakouahou, évêque de Dolisie, ainsi que plusieurs prêtres de différents diocèses.



Abbé Elie David Nguékouo.

Dans la foule des chrétiens, il y avait des religieux et religieuses de diverses congrégations, des fidèles laïcs aussi bien de la paroisse Notre-Dame des Victoires que d'autres paroisses tant de l'archidiocèse de Brazzaville que des autres diocèses, venus apporter soutien et réconfort

aussi bien à la famille biologique de l'abbé Elie David Nguékouo qu'aux prêtres du diocèse de Gamboma ayant perdu un frère plein d'ambitions et de projets pour sa zone pastorale. Au début, Mgr Louis Portella-Mbuyu a rappelé que le peuple de Dieu présent à la messe était venu rendre un

dernier hommage à ce prêtre qu'il avait ordonné, alors qu'il exerçait les fonctions d'administrateur apostolique du diocèse d'Owando, après le décès de Mgr Ernest Kombo. Dans son homélie, Mgr Portella a évoqué le témoignage laissé par l'abbé Elie David Nguékouo. Sa vie, son

action pastorale, son zèle missionnaire l'ayant conduit à vouloir évangéliser les confins de Mossendé. Avant la fin de la messe, il y a eu deux témoignages, celui de Faustin Lessoba, condisciple du prêtre défunt et celui du vicaire général de Gamboma qui a traduit la peine, le désarroi et la tristesse du presbyterium du «Bébé diocèse de Gamboma» qui est en train de chercher les voies et moyens qui le conduiront vers son développement et son épanouissement. Le lendemain, aux premières heures de la matinée, le cortège funèbre de l'abbé Elie David Nguékouo s'est ébranlé vers Mossendé, sa terre de mission, en passant par Gamboma, avant d'arriver à Boundji, sa terre natale où le regretté prêtre repose désormais aux côtés de ses ancêtres.

Gislain Wilfrid BOUMBA

### Calendrier de la Conférence épiscopale du Congo

- Du 28 au 30 novembre 2015:**  
Visite apostolique du pape François à Bangui (Rca)
- Du 1<sup>er</sup> au 6 décembre 2015:**  
Retraite spirituelle à Liambou (Pointe-Noire)
- Du 1<sup>er</sup> au 7 février 2016:**  
Assemblée plénière de la C.e.c
- 7 février 2016:**  
Clôture de l'année de la vie consacrée.
- Du 6 au 8 avril 2016:**  
Session pastorale.

### Conseil œcuménique des Eglises chrétiennes du Congo

- La Semaine de prière universelle pour l'unité des chrétiens, marquant le 46<sup>ème</sup> anniversaire du mouvement œcuménique au Congo se tiendra du 14 au 23 janvier 2016.
- Programme des cultes:**
- Jeudi 14 janvier 2016: culte d'ouverture des ouvriers apostoliques des cinq confessions religieuses à savoir: Catholique, Protestante, Salutiste, Evangélique Luthérienne et Orthodoxe, à la paroisse Jésus Ressuscité et de la Divine Miséricorde au Plateau des 15 ans.
- Du lundi 18 au vendredi 22 janvier 2016: culte en secteurs et en zone périphérique.
- Samedi 23 janvier 2016: culte de clôture au stade Félix Eboué.

Gestion des déchets à Dolisie

Après le projet Promaïss, le projet Gicod

Le projet Promaïss (Renforcement du partenariat Mairie-société civile sur la gestion des déchets solides à Dolisie), dont les activités furent lancées en novembre 2011, a fait place fin décembre 2015, à un autre projet analogue dénommé Gicod (Gestion inclusive et concertée des déchets à Dolisie). La fin de Promaïss a été annoncée au cours d'un séminaire organisé du 17 au 18 décembre 2015, dans la salle de mariages de l'hôtel de ville de Dolisie. Sous l'égide de la Mairie de Dolisie. Ont été présents à ce séminaire: Jean Hervé Mandounou, maire de la ville de Nkayi; Gabriel Lissouba, vice-président du Conseil départemental du Niari; des représentants de la Mairie de Pointe Noire et Mossendjo, l'attaché à la coopération près la Délégation de l'Union européenne au Congo, Reiyé Gandzounou, représentant du Gret au Congo, etc.



Des participants à la cérémonie.

Financé à hauteur de 40 millions de F.Cfa, soit 75%, par l'Union européenne, «le projet Gicod va pouvoir passer de 5 à 15 quartiers. L'objectif est de toucher 60% des habitants de la ville de Dolisie qui vont bénéficier de ce service de ramassage des ordures. Dans le domaine de l'assainissement filière déchets solides, l'Union européenne est appelée à jouer un rôle assez important, aujourd'hui, au Congo à travers le 11e Fed (11e Fonds européen pour le développement). L'Union européenne interviendra dans le domaine de l'assainissement liquide et solide dans trois départements du Congo, dans la période allant de 2016 à 2020. Dans notre démarche, le travail qui est, déjà, fait à Dolisie servira d'exemple, pour les autres localités et souhaitons-nous en inspirer», a confié le représentant de l'Union européenne.

Le projet Gicod poursuit trois objectifs globaux: renforcer les synergies et la complémentarité entre les autorités locales et la société civile, pour une gouvernance plus démocratique et un développement plus durable et inclusif; favoriser le développement social, en améliorant l'accès à la qualité des services urbains de base et, renforcer les capacités des autorités locales et de la société civile, pour des politiques publiques locales plus efficaces et plus équitables. L'objectif spécifique de ce projet étant d'améliorer l'accès et la qualité du service de gestion des déchets solides, pour les populations urbaines et périurbaines de Dolisie, en renforçant l'ensemble des acteurs de la filière et leur capacité à agir en concertation et en partenariat. Les résultats attendus au finish sont: que soit consolidé, étendu le service de gestion des déchets,

pour couvrir 60% des quartiers urbains et périurbains, et testé un dispositif de tri/valorisation des déchets; que la société civile et les usagers du service d'assainissement soient renforcés et participent, activement, à la gestion des déchets et à la conception de la politique locale d'assainissement solide, dans un cadre concerté; que soient renforcées les capacités de la Commune de Dolisie et des opérateurs, pour piloter et gérer l'assainissement solide et que l'expérience de Dolisie soit capitalisée et diffusée. Notons que le projet Promaïss a permis la mise en place d'une filière complète de ramassage des déchets pour 15.000 habitants de la capitale de l'or vert, comprenant notamment la réalisation d'études de diagnostic et de planification sur les déchets; la mise en place d'un service de ramassage par moto benne dans cinq quartiers; la construction d'une aire de transit des or-

dures ménagères (Atom); le recouvrement de la taxe d'enlèvement des ordures ménagères (Teom); l'identification et la régularisation d'un site temporaire de décharge finale. D'autres activités complémentaires ont pu être réalisées, comme la mise en place d'un cadre de concertation sur les déchets (Ccr); la réalisation des campagnes de sensibilisation à l'hygiène dans cinq quartiers; le renforcement des capacités de la Mairie et la formation-action, tout comme l'organisation de réunions de suivi-évaluation du service. Signalons que l'expertise du Gret a permis d'obtenir le financement du projet Gicod, lequel devra durer 36 mois à compter du début de l'an 2016.

Martial MVOUMBI DIBOUBI  
Correspondant permanent à Dolisie

Adfac (Association debout femme autochtone du Congo)

Impliquer les populations autochtones dans le processus d'identification de leurs problèmes...

Du 28 au 29 décembre 2015, s'est déroulé un atelier d'identification des sujets prioritaires des populations autochtones, au Centre des ressources évangéliques du plateau centre-ville, à Brazzaville. Organisé par l'Adfac (Association debout femme autochtone du Congo), avec l'appui de l'Unfpa (Fonds des Nations unies pour la population), cet atelier a accouché de quelques recommandations, au nombre desquelles celle demandant aux pouvoirs publics d'adapter les textes d'application de la loi 05-2011 du 25 février 2011, portant promotion et protection des droits des populations autochtones en République du Congo. 53 personnes, dont des jeunes, des femmes et des hommes, ainsi que des leaders autochtones, venus de Mossendjo (Niari), Sibiti (Lékoumou), Pokola (Sangha), Impfondo (Likouala), Vinza (Pool), Gamboma (Plateaux), tout comme les populations autochtones vivant à Brazzaville et les organisations de la société civile travaillant sur la protection et la promotion des droits des populations autochtones, ont participé à cet atelier. Celui-ci a eu pour objectif général de contribuer à l'implication et à la participation des populations autochtones au processus d'identification des actions dont ils souhaiteraient être bénéficiaires, selon les grands sujets qui les préoccupent.

Pendant les travaux, les participants ont eu droit à deux communications, suivies des débats autour des sous-thèmes suivants: «La restitution des conclusions de la conférence mondiale sur les peuples autochtones et la réunion de Yaoundé»; «L'implication des populations autochtones dans le processus Redd +».

Lors des travaux en atelier, les problèmes identifiés ont porté sur l'accès à l'éducation; l'accès à la santé; la participation des populations autochtones aux activités organisées à leur profit; l'amélioration de leurs conditions de vie et leur implication dans la gestion des forêts. Et, les participants ont proposé, eu égard à cela, des approches de solution et un plan de plaidoyer suivi d'une feuille de route. Au terme des travaux, ils ont formulé des recommandations. Aux pouvoirs publics, ils ont demandé de former et de recruter des enseignants et personnels de santé au profit des populations autochtones; d'octroyer des bourses d'études sans conditions aux élèves autochtones du secondaire et aux étudiants autochtones inscrits à l'université. Aux partenaires de développement, d'accompagner et appuyer l'Adfac dans la résolution des problèmes identifiés. Aux organisations de la société civile de travailler avec les populations autochtones sur les projets les concernant et non parler en leur nom. Aux populations autochtones, elles-mêmes, de s'impliquer activement pour promouvoir et défendre leurs droits.

Les participants ont remercié, par ailleurs, l'Adfac pour cette initiative, qu'ils souhaitent pérenne; l'Unfpa et sa représentante pour le soutien financier apporté à l'atelier. Ils ont promis, en outre, de mettre en pratique les connaissances acquises, et de les relayer dans leurs milieux et familles respectifs.

La présidente de l'Adfac, Carine Zéré Nzimba, remerciant les autres organisations qui ont contribué à la réussite de cet atelier, a dit qu'il a été exceptionnel parce qu'il avait comme participants-acteurs, les autochtones qui ont identifié leurs problèmes, et tenté d'apporter de solutions, en définissant une feuille de route et un temps pour le plaidoyer.

Alain-Patrick MASSAMBA

AVIS DE CONSTITUTION DE SOCIETE

SARL "TRADING SERVICES BUSINESS", dite "T.S.B"  
Au capital de F. CFA : 1.000.000  
Siège social: Centre-ville, Immeuble ODZALI, vers l'Hôtel FEZ  
RCCM CG/PNR/15 B 811

Aux termes d'un acte authentique reçu par Maître Blanche Patricia DEDE-SOMBO, Notaire à Pointe-Noire, Centre-Ville, 50, avenue Moe Vangoula, Immeuble Café de Paris 1er étage; B.P: 469; Tél.: 00 (242) 05 031 39 32; 00 (242) 06.885.49.40; Email: mbissi.notaires@gmail.com.

Le 23 décembre 2015, il a été constitué une Société à Responsabilité Limitée dénommée: «TRADING SERVICES BUSINESS», en sigle «T.S.B», au Capital de: 1.000.000 F. CFA, divisé en 100 parts de 10.000 F. CFA chacune, numérotées de 1 à 100 entièrement souscrites, libérées en totalité et attribuées aux associés, en proportion de leurs apports respectifs.

Siège social est fixé à POINTE-NOIRE, Centre-Ville, Immeuble ODZALI, vers l'Hôtel FEZ.

Objet: La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et, éventuellement, dans l'un des Etats parties à l'Acte Uniforme OHADA:

- \* Vente d'équipements en industrie pétrolière, gazière et minière;
- \* La participation directe ou indirecte par tous les moyens à toutes entreprises ou sociétés créées ou à créer, pouvant se rattacher à l'objet social, notamment par voie de création de sociétés nouvelles, d'apports, commandite, souscription ou achat de titres ou de droits sociaux, fusion, alliance ou association en participation ou autrement;

Durée: 99 ans;

Gérant: Monsieur Victoire Roger AGUINGO-MONOGUERET; Dépôt au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, sous le n°15 DA 1760 du 31 décembre 2015.

RCCM N° CG/PNR/15 B 811.

Pour avis,

Maître Blanche Patricia  
MBISSI DEDÉ-SOMBO,  
Le Notaire.

ETUDE Maître Anicet BALHOU  
Notaire

B.P: 4171; Tél.: (242) 05-557-44-10/06-653-40-35  
E-mail: etude.anicetbalhou@yahoo.fr  
Etude sise à l'Immeuble C.N.S.S, 3e étage, porte 303  
19, Avenue Charles DE GAULLE,  
Pointe-Noire, REPUBLIQUE DU CONGO

Par acte en la forme authentique, en date à Pointe-Noire du deux février deux mil deux, enregistré le cinq février de la même année, Folio 023/1 n° 337, le Notaire soussigné a reçu les statuts de la société dénommée: «S.G.E.D» SARL, au capital de F. CFA 2.000.000 (DEUX MILLIONS), dont le siège est établi à Pointe-Noire, B.P: 5159.

La société a pour objet, directement ou indirectement, en République du Congo et dans tous les autres pays:

- La gestion et exploitation des entrepôts sous douane;
- L'entreposage et le gardiennage des marchandises;
- La manutention et le dépotage de containers;
- La gestion et l'exploitation des terres pleines en zone portuaire.

Et, plus généralement, toutes les opérations commerciales industrielles ou financières, mobilières et immobilières pouvant se rattacher, directement ou indirectement, à l'objet social, lui être utiles ou susceptibles d'en faciliter l'extension ou le développement.

Mademoiselle MAVOUNGOU NGOYI OUBEMBE est nommée Gérante, par décision collective des associés.

Elle est inscrite au Registre du Commerce et du Crédit Mobilier, sous le N° RCCM CG/PNR/09 B 1037.

Pour avis,

Maître Hugues  
Anicet  
MACAYA-BALHOU

BGFI Bank vous présente ses vœux  
les meilleurs pour 2016 et vous remercie pour  
la confiance que vous lui témoignez.

2016

2016

[www.bgfi.com](http://www.bgfi.com)



**BGFI Bank**  
*Votre partenaire pour l'avenir*

Groupe Kassav'

# Trois ultimes concerts au Zénith de Paris et une compilation, au programme en 2016

L'année 2015 a tiré sa révérence, il y a quelques jours. Parmi les faits saillants qui l'ont marquée figure, sans conteste, le concert de solidarité dénommé «Brazza j'y crois», livré, le samedi 26 décembre, à Brazzaville, par le mythique groupe antillais Kassav', géniteur du style musical zouk. Une production signée Doumousson Records, label aux destinées de laquelle préside Olivier Doumou, et l'association Génération Plus. Quelques heures avant ce show auquel La Semaine Africaine n'a pas été, malheureusement, conviée, les cinq ténors de cet ensemble musical, à savoir: Jacob Desvarieux, Jocelyne Beroard, Jean-Claude Naimro, Georges Décimus, et Jean-Philippe Martely, avaient rendez-vous avec la presse congolaise, à l'hôtel Radisson Blu, ex-Mbamou Palace.

**A**u cours de ce face-à-face avec les chevaliers de la plume et du micro, le quintet historique de Kassav' n'a pas caché sa joie de rejouer en terre congolaise, après le coup d'essai mémorable de 1987. «*Quand on est ici, on ne se dit même pas qu'on revient, mais on est encore là (ndrl: chez nous, à la maison, aux Antilles), parce qu'il y a les mêmes physionomies, les mêmes décors*», a, par exemple, affirmé Jacob Desvarieux. Et Jocelyne Beroard d'expliquer pourquoi Kassav' n'a plus joué en Afrique, en général, et au Congo, en particulier, depuis un bon moment: «*La dévaluation du F. Cfa nous a un peu coupé de l'Afrique, parce que ça devenait extrêmement couteux: les billets d'avion, les hôtels, les prix avait doublé; ça devenait difficile de faire un concert par ici. Voilà ce qui nous a séparé de l'Afrique, pendant toutes ces années.*» L'auteur du tube «Siwo» a aussi dévoilé les projets de Kassav' pour l'année 2016:

trois ultimes et exceptionnels concerts, dans la mythique salle du Zénith de Paris, les vendredi 27, samedi 28 et dimanche 29 mai. Et une compilation, après l'album «Sonjé» (le seizième du groupe), sorti en 2013. A travers lequel les cinq musiciens historiques du groupe rendent hommage à leur «frère», Patrick Saint-Eloi, disparu, le 18 septembre 2010. «*On a une série de concerts qu'on va faire au mois de mai, au Zénith de Paris, entre autres. Il faut savoir que le spectacle de Brazzaville de ce soir est le dernier qu'on va faire. Donc, on termine à Brazzaville. Et puis, on va monter un nouveau spectacle, qu'on va faire sur toute l'année 2016. Et on a des concerts, notamment au Zénith de Paris, les 27, 28 et 29 mai 2016. Ce seront les derniers concerts de Kassav', au Zénith de Paris*», a précisé Jacob Desvarieux. Lui qui fait office de maître-d'œuvre du groupe. Et pour cause: c'est lui qui prend tous les rendez-vous, réserve



Pendant la conférence de presse.

les studios, s'occupe des ingénieurs du son, fait tout le suivi technique au niveau de l'enregistrement. Quel est le secret de la longévité de Kassav'? «*Le secret, c'est de se respecter et puis, on aime ce qu'on fait, c'est un plaisir, pour nous, à chaque fois de se retrouver devant le public qui nous admire, qui soutient notre musique, et ça, ça nous donne aussi envie aussi de renvoyer l'ascenseur au public, comme ils le font pour nous. Le secret, c'est comme le bon plat, ici, ça s'appelle le pondou, on sait le sel, le piment qu'il faut. C'est exactement comme le pondou...Par ailleurs, quand chacun de nous a un projet, en dehors des Kassav', les autres sont derrière lui. Ça, c'est très important. Ça fait partie des forces de Kassav'*», a répondu Georges Décimus. *Pour mémoire, l'histoire de Kassav' (la kassave est, à l'origine, une galette de manioc mélangée à de la noix*

de coco), commence en 1979, quand Pierre-Edouard Décimus, musicien dans un orchestre de danse depuis les années 1960, décide, avec Freddy Marshall, autre musicien antillais, de renouveler et de moderniser la musique qu'ils ont toujours jouée. Très attaché à la musique populaire de carnaval, Décimus cherche à l'adapter aux techniques musicales modernes. Les deux hommes recrutent aussi Jacob Desvarieux, guitariste de studio confirmé, et Georges Décimus (le frère du premier), bassiste, ainsi que d'autres musiciens de studio. Le groupe se forme au fur et à mesure. Cette première mouture du groupe rentre en studio, en novembre, et, au début de l'année suivante, paraît le premier album de Kassav', intitulé: «Love and Ka Dance». Un nouveau genre musical est né: le zouk. Le succès est immédiat. Et le groupe collectionne des tubes à succès: Rété, Kole séré, Siwo, Zouk-La-Se Sel Medikaman Nou Ni, Mwen Malad aw, Soleil, Ou lé, Sé dam' bonjour, etc.

Véran Carrhol YANGA

Mixité culturelle

## François Hollande et Antoinette Sassou-Nguesso soutiennent les actions de l'A.k.e

Le Président français et l'épouse du chef de l'Etat congolais, qui est également la présidente de la Fondation Congo assistance, soutiennent l'A.k.e (Association Kirikou événements), que dirige le Franco-congolais, Magloire Sitou, dans la réalisation de plusieurs projets liés singulièrement à «la mixité culturelle», leitmotiv de cette association. L'une des initiatives bénéficiant de l'appui de François Hollande et d'Antoinette Sassou-Nguesso est la construction du «complexe multiculturel Mah Bihonda Loubelo».



Magloire Sitou et François Hollande.

Inspiré par la médiathèque Jose Cabanis, à Toulouse, en France, le projet du «complexe multiculturel Mah Bihonda Loubelo» est plus qu'important, pour Magloire Sitou. Sa portée socioculturelle est telle qu'il a fait de l'œil à François Hollande et Antoinette Sassou-Nguesso. Ce projet qui sera mis sur pied en République du Congo proposera un cadre de divertissement et de formation des jeunes. Il comprendra, notamment, une bibliothèque, des salles de spectacles et un grand studio de production. Ses portes seront ouvertes à un large public. «*...Les hommes, les femmes, les cultures et les générations différentes dont les problématiques communes sont celles de l'insertion sociale et/ou professionnelle. La diversité et la richesse des savoir-faire constituent des ressources essentielles dans l'élaboration et la mise en place de projets dont ce public est porteur*», déclare Magloire Sitou, qui a été reçu par le président français et la présidente de la Fondation Congo assistance. Deux personnalités ayant affirmé leur intention d'aider l'Ake et Magloire Sitou à sortir de terre ce complexe qui leur tient à cœur.

L'appui multiforme qu'apportent François Hollande et Antoinette Sassou-Nguesso dans l'aboutissement du projet de construction du «complexe multiculturel Mah Bihonda Loubelo» intervient à un moment où Magloire Sitou lance la Fadim (Fédération des associations internationales de la diaspora internationale et des nationaux), regroupant, d'ores et déjà, des dizaines d'associations installées au Congo et en France. Vision: relever plusieurs défis d'ordre social, économique, culturel, sportif, environnemental, coopératif, etc.

En rappel, Ake Congo est une association militante, accomplissant un énorme travail de proximité «socioculturelle», au profit des habitants du Congo-Brazzaville, dans une logique de solidarité, d'échanges et de démocratie participative.

Hordel BIAKORO-MALONGA

«SOCIETE LA FLECHE ASSUR»

En sigle «L.F.A»  
Société A Responsabilité Limitée  
Au capital de 1.000.000 F. Cfa  
Siège social: 266, Avenue Schoelcher, rond-point le Gorille, Mvou-Mvou  
Pointe-Noire, République du CONGO  
RCCM: 15 B 717

CESSION DES PARTS SOCIALES  
MISE EN HARMONIE DES STATUTS

Suivant procès-verbal de l'Assemblée Générale Extraordinaire des associés tenue en date du 15 Juin 2015, à 11 heures, enregistré à la recette du centre-ville, à Pointe-Noire, le 04 Novembre 2015, sous le numéro 8012, folio 191/21; et reçu au rang des minutes de Maître Florence BESSOVI, Notaire à Pointe-Noire, le 21 Août 2015, pour reconnaissance d'écriture, lequel acte de dépôt a été enregistré à Pointe-Noire Centre, le 04 Novembre 2015, sous le N° 8010, F°191/19, les associés de ladite société ont délibéré sur les résolutions suivantes:

- Cession des parts sociales

intervenue entre les associés et des tiers à la société;

- Mise en harmonie des statuts, conformément à l'acte uniforme OHADA portant droit des sociétés commerciales et du GIE révisé en janvier 2014.

Dépôt légal des actes a été effectué au Greffe du Tribunal de Commerce de Pointe-Noire, le 10 Décembre 2015, sous le numéro 15 DA 1666 et les mentions modificatives ont été portées sous le numéro du RCCM 15 B 717.

Pour insertion,

La Notaire

IN MEMORIAM

Hommage à notre Père Didier ONDZE  
20 janvier 1995 – 20 janvier 2016

Attentionné, courageux, discret, fascinant, humble, intègre, visionnaire, et administrateur de renom tu l'as été. Tous nos amis qui nous fréquentaient à cette époque peuvent témoigner de ton accueil, gentillesse, ouverture d'esprit; à la limite légendaire. Après de nous tes filles, tu as joué tous les rôles:

- de Père qui nous a tant aimé;
- de frère que nous n'avons pas eu;
- de confident, prêt à nous soutenir et à trouver des solutions dans les rudes épreuves de la vie (sentimentale, professionnelle...).

Eh oui Papa! Tu nous as tout appris, tout donné. Pour tout cela, nous te disons simplement de là haut, où tu te trouves à présent:



Merci papa

Tes filles et toute ta descendance ne t'oublieront jamais

OFFRES D'EMPLOIS

Une société de la place recherche:

- 1 spécialiste HSQE (Hygiène, Sécurité, Qualité, Environnement);
  - 1 Conducteur semi-remorque (4 à 5 ans d'expérience).
- Envoyer les dossiers de candidatures à l'adresse e-mail: transroadco@gmail.com ou les déposer au siège du journal La Semaine Africaine, sis en face du C.h.u de Brazzaville.

Délai de dépôt des candidatures: 45 jours, à partir de la publication de l'annonce.



LE RESEAU DES SMARTPHONES

# MASOLO

YA KO KAMWAA !

Les forfaits du moment

Active ton forfait Masolo et parle plus  
longtemps moins cher

Compose \*121\*1#

© 2015 Airtel



## Championnat national d'élite Ligue 1

## Diabes-Noirs et CARA en flèche, réveil de l'A.C Léopards

Inter Club-A.S Cheminots (3-1), Etoile du Congo-CARA (2-3), Pigeon vert-A.S.P (1-2), Munisport-Jeunes Fauves (0-4), Tongo F.C.-J.S.P (0-3), Diabes-Noirs-V.Club Mokanda (3-0), Nico-Nicoyé-Patronage Sainte-Anne (0-1), La Mancha-S.M.O (2-0), A.S.K-J.S.T (0-0), A.C Léopards-F.C Kondzo (3-0).

Voilà, récapitulés, les résultats de la troisième journée du championnat d'élite Ligue 1 de football. On le voit, Diabes-Noirs et CARA (Club Athlétique Renaissance Aiglon), insaisissables, courent toujours. Ils n'ont pas encore abandonné des points. Ils volent de victoire en victoire. Et ils ne sont pas prêts à arrêter leurs séries. Ils deviennent, ainsi, les bêtes à abattre. Ils devront, donc, faire face à une forte adversité. Qui les contraindra à concéder des points? Les candidats s'annoncent. Tous ont juré d'interrompre leur fête.



Les Aiglons doivent, en partie, leur succès au doublé de Rochel Osséré.



La technique et les gestes d'orfèvre du Diablotin Junior Amour Loussoukou (n°8) ont fait merveille.

Et ils écument de rage, prêts à tenter l'exploit.

#### Aux Aiglons, le premier grand derby

C'est ce qu'a tenté l'Etoile du Congo face au CARA, samedi 16 janvier, au Stade Massamba-Débat. Tout avait presque assez bien marché, pendant les quarante-cinq premières minutes de la partie, puisqu'elle réussit non seulement à museler le CARA, mais d'ouvrir le score, à la 27<sup>e</sup> minute, par son jeune buteur, Issambé Ngassama (son troisième but de la saison), lequel déviait, de la tête, dos tourné aux bois, le ballon dans la cage de Chansel Massa, surpris par la soudaineté du geste (1-0).

Mais, lorsqu'à la 62<sup>e</sup> minute, Rochel Osséré confiait le ballon aux filets de Pavhel Ndzila, au terme d'une puissante tête plongeante (1-1), et réci-

divait, à la 76<sup>e</sup> minute, au terme d'un chef-d'œuvre, une louche au-dessus du portier stellien (1-2), l'illusion s'envolait. Et pourtant, l'Etoile du Congo égalisait, d'une frappe de Tshimanga Mutamba, sur coup franc, dévié malencontreusement par un Aiglon (2-2).

Mais, comme lors des journées précédentes, la défense d'Etoile du Congo s'efforçait de sauver son image de marque. Aussi laissait-elle le stoppeur aiglon, Béranger Itoua, inscrire, aisément, le but victorieux du CARA, de la tête, en montant très haut dans le ciel, dominant partenaires et adversaires. On jouait presque la dernière minute de la partie: 2-3.

Le premier match de cet après-midi-là a été prolifique, aussi, en buts. Quatre, au total, entre Inter Club et l'A.S Cheminots. Tout avait commencé à la 12<sup>e</sup> minute. Un penalty militaire repoussé par le portier cheminot, mais Loïc Mbama ayant suivi poussait le ballon dans la cage: 1-0, pour Inter Club.

L'avant-centre de l'A.S Cheminots, profitant d'un télescopage entre le portier et un défenseur militaires, égalisait, à la 21<sup>e</sup> minute: 1-1. Mais, Inter Club tirait, définitivement, son épingle du jeu, grâce à Mata (25<sup>e</sup>) et Cissoko Tiékoro (87<sup>e</sup>). Ainsi, de 2-1, le score montait à 3-1, sans que l'on trouve à redire. Mais, ça été un spectacle langoureux, incolore.

Dimanche 17 janvier. Toujours à Massamba-Débat. J.S.P affrontait Tongo F.C. Une rencontre honnêtement gagnée par les jeunes de Poto-Poto, à la faveur d'un doublé de Boliko Benie (70<sup>e</sup> et 82<sup>e</sup>) et d'un autre but signé Guy Benza (...): 3-0!

#### Aux Diabes-Noirs, le premier duel des «Africains»

Est venu le match Diabes-Noirs-V. Club Mokanda. Le match des «Africains». La première mi-temps fut particulièrement en relief le gâchis diablotin. L'imprécision de ses attaquants lui fait rater une foule d'occasions, limpides les unes que les autres. La deuxième partie du match

promettait, dans ces conditions, d'être mouvementée. Les Diabes-Noirs débordent, rapidement, leurs adversaires, les poussent à plier, afin de faire respecter une certaine tradition. Ils y parviendront. Ainsi, à la 50<sup>e</sup> minute, Mvété Luyéyé mettait fin au suspense, en parachevant, de la tête, une action et un centre de Guicha Bomaniaye, côté droit: 1-0, pour Diabes-Noirs.

Deux minutes après, par son chef-d'œuvre technique, Amour Junior Loussakou aggravait le score: 2-0 (52<sup>e</sup>). Cette réalisation a découragé V.Club Mokanda. A la 84<sup>e</sup> minute, son latéral droit admire Guicha Bomaniaye, qu'il escorte sur trente mètres environ, avant que ce dernier conclue en beauté. Dans un vacarme indescriptible: 3-0.

A Dolisie, A.C Léopards-F.C Kondzo. Trente-deux minutes après le coup d'envoi, Zimbori ouvrait le score, pour les Fauves du Niari. La mi-temps est intervenue sur ce score. A la reprise, Rochel Kivouri aggravait le score: 2-0. On jouait la 61<sup>e</sup> minute. Et à la 82<sup>e</sup> minute, Mvondo offrait son troisième but à l'A.C Léopards: 3-0. Que conclure? C'est, probablement, le réveil des protégés de Rémy Ayayos. A Pointe-Noire, Jeunes Fauves de Dolisie y a infligé une sévère correction à Munisport (4-0), tandis que le duel Pigeon vert-A.S.P a tourné en faveur du deuxième club cité. C'était samedi 16 janvier.

Dimanche, Patronage Sainte-Anne a glané trois nouveaux points, en l'emportant (1-0) face à Nico-Nicoyé. Saint-Michel de Ouenzé a, par contre, étouffé sous la pression constante de La Mancha (0-2).

Guy-Saturnin MAHOUNGOU

#### Classement officieux

1. Diabes-Noirs: 9 points (+6). 2. CARA: 9 (+3). 3. La Mancha: 7 (+4). 4. Patronage Sainte-Anne: 6 (+2). 5. Jeunes Fauves: 5 (+4). 6. A.C Léopards: 5 (+3). 7. A.S.P: 5 (+1). 8. J.S.P: 4 (+25). 9. Inter Club: 4 (0). 10. Munisport: 4 (-1). 11. A.S Cheminots: 4 (-1). 12. J.S.T: 4 (-1). 13. Tongo F.C: 3 (-2). 14. Etoile du Congo: 2 (-1). 15. S.M.O: 2 (-2). 16. F.C Kondzo: 2 (-3). 17. A.S.K: 1 (-2). 18. Pigeon Vert: 1 (-3). 19. Nico-Nicoyé: 1 (-3). 20. V.Club Mokanda: 0 (-6).

#### Arts martiaux

### Les vertus du karaté

Le karaté est, dans son essence, l'art de se vaincre soi-même. Il est l'un des arts martiaux japonais dont le but est de donner au pratiquant la possibilité de vaincre, en un laps de temps, son ennemi dans un combat réel. Le pratiquant s'appelle: karatéka. En principe, un seul coup devait suffire pour mettre hors de combat l'ennemi par bris d'os, éclatement d'organe, hémorragie ouverte ou interne. Le karaté apprend à se battre avec les seules armes que l'homme possède à sa naissance: poing, main, genou, coude, pied, tête. C'est le sens du nom de cette technique, puisque kara veut dire «vide» et té, «main».

C'est une méthode de combat sans arme. Le karaté se pratique en réalité dans une salle d'étude qu'on appelle dojo. La maîtrise physique et mentale obtenue au dojo, à travers les durs entraînements, expliquent qu'un karatéka de niveau moyen se trouve apte à riposter contre plusieurs adversaires, à la fois. Voilà pourquoi, un vrai karatéka ne devait faire face et accepter le combat de rue que contre au moins quatre adversaires à la fois, afin de leur laisser la chance de le vaincre. Une règle générale dit d'ailleurs qu'un karatéka ou qu'il se trouve ne doit jamais frapper le premier. D'où, chaque kata commence toujours par un blocage. Le karaté est, certes, un sport viril, mais en compétition le petit a les mêmes chances que le grand, et le léger que le lourd, puisqu'il n'est pas question d'entrer en corps à corps avec l'adversaire pour le vaincre, et puis les coups sont tous retenus à l'impact. Voilà pourquoi, contrairement à ce que pensent certains, le karaté ne développe pas le sens belliqueux, ni le voyoutisme, bien au contraire. Il enseigne la mesure, l'humilité, le respect de la vie de l'autre. C'est, d'ailleurs, le

d'une culture physique préparatoire. Ils ne pratiqueront que le ki-hon (exercice dans le vide), et éviteront les assauts.



Me Equateur Denis Nguimbi et ses apprenants.

sens de tous les arts du Budo «Voie martiale».

Le karaté est un moyen plaisant, sans frais, pour conserver la bonne santé car, il fait travailler harmonieusement tous les muscles du corps, développe la souplesse, la forme physique. C'est une méthode de combat destinée à permettre l'accès d'un état mental supérieur. Dans les compétitions aussi bien nationales qu'internationales, nous pratiquons le style Shotokan, crée par maître Gichin Funakoshi, né en 1869 à Shuri, ville d'Okinawa au Japon, et mourut en avril 1957. Le shotokan étant le nom du bâtiment en bois qui abritait son premier dojo, à l'île d'Okinawa. En signe de respect pour sa mémoire, on salut, en début et en fin de séance, sa photographie accrochée au mur du côté Kamiza (siège supérieur).

#### Qui peut pratiquer le karaté?

Je dirai, d'emblée, que tout le monde, homme ou femme de n'importe quel âge, à condition d'être prêt à un minimum d'effort, peut le faire. Pour les enfants, le karaté prendra l'aspect

Pour les femmes, le karaté sera surtout une méthode de self-défense, non un sport de compétition; les mouvements se feront davantage en souplesse et seront, surtout, des keru-waza (technique des pieds pour l'attaque ou la contre-attaque), utilisant beaucoup les esquives et les techniques d'atemi basées sur la vitesse d'exécution. Une femme peut bien se mesurer, en assaut conventionnel, avec un homme. Et pour cause? Elle n'a pas besoin d'avoir peur des coups, puisque dans ce type de combat, toutes les attaques sont retenues avant l'impact. Il n'y a pas de saisie et de tirade comme au judo. La femme retire de cet entraînement les mêmes bénéfices que l'homme, à savoir: réflexes, précision, dans les mouvements, confiance et maîtrise de soi. La pratique du karaté génère beaucoup de vertus.

Pour s'en convaincre, venez-vous inscrire au club O.k.c (Olympic karaté club), sis CEG 30 mars, derrière l'hôpital de base de Tié-Tié.

Equateur Denis NGUIMBI  
(Contact: 05 537 56 13)

**OFIS** store Shopping. No limit.

**Ordinateur GX 760\***  
+  
**Imprimante HP 1515**

**145.000 FCFA HT**

**STOCK LIMITÉ**

**LibreOffice + Antivirus Microsoft Offerts**

**01 600 00 00 | Bd Sassou Nguesso, MPILA (En diagonale CFAO)**

Première rencontre des maires  
des capitales politiques et économiques de la Cemac

## Renforcer l'autonomie financière des collectivités locales et créer une institution sous-régionale

Yaoundé, la capitale de la République du Cameroun, a abrité, du 16 au 18 janvier 2015, la première rencontre des maires des capitales politiques et économiques des pays membres de la Cemac (Communauté économique et monétaire d'Afrique centrale). Organisée par la communauté urbaine de Yaoundé, avec le concours de l'Union européenne, de l'A.i.m.f (Association internationale des maires francophones), cette première rencontre avait comme objectifs, entre autres, d'échanger les expériences et les bonnes pratiques en matière du vivre ensemble et en vue de renforcer l'autonomie financière des autorités locales à travers les outils comme l'adressage et la modernisation des services financiers.

La délégation congolaise à la première rencontre des maires de la Cemac à Yaoundé était conduite par Hugues Ngouelondélé, député-maire de Brazzaville, président de l'A.m.c (Association des maires du Congo), et Roland Bouiti-Viaudo, député-maire de Pointe-Noire, vice-président de l'A.m.c. Elle était composée d'une quinzaine de personnes, entre autres, Franck Ayesa, secrétaire permanent de l'A.m.c, un parlementaire, le député Jean-Claude Alban Ollingo-Oniangué, des élus locaux et des responsables

communautaires à travers l'expérience camerounaise; l'autonomie administrative et financière des communes; méthodologie des projets d'adressage...), les participants ont travaillé en trois ateliers qui portaient sur l'autonomie administrative et financière des communes; l'adressage, un outil de mobilisation des recettes municipales et sur les paradigmes du vivre ensemble. Sur chacun de ces trois thématiques, les sept mairies représentées (Brazzaville, Pointe-Noire, Libreville, Ndjamena, Bangui, Douala



Le présidium, à l'ouverture des travaux.



Une vue des participants.



Les maires et les autres participants à la rencontre de Yaoundé.

des services municipaux de Brazzaville et Pointe-Noire. C'est pour la première fois, en effet, que les maires des métropoles des pays membres de la Cemac se sont retrouvés, grâce à l'appui de l'Union européenne et surtout de l'A.i.m.f qui travaille en partenariat avec eux sur deux projets importants: l'adressage et la modernisation de la chaîne budgétaire et comptable de ces métropoles. Ouverte par René Emmanuel Sadi, ministre camerounais de l'administration du territoire et de la décentralisation, en présence de Gilbert Tsimi Evouana, délégué gouvernemental auprès de la communauté urbaine de Yaoundé, Pierre Baillet, secrétaire permanent de l'Aimf, et Mme Françoise Collet, ambassadeur chef de la délégation de l'Union européenne au Cameroun, cette rencontre a connu la participation des maires et délégations de Brazzaville, Pointe-Noire, Yaoundé, Douala, Bangui, Libreville, Ndjamena; des parlementaires issus des commissions finances de leurs chambres; des experts et des responsables des services financiers et informatiques. Après avoir suivi des communications sur divers thèmes (le vivre ensemble; l'importance du maire dans le vivre ensemble et son rôle de médiateur entre citoyens; l'importance des radios

Yaoundé) ont partagé leurs expériences. Les débats ont beaucoup tourné autour du projet d'adressage que réalise l'A.i.m.f, avec l'appui de l'Union européenne et de l'usage du logiciel Sim\_Ba qui permet aux municipalités de faire le suivi du recouvrement des taxes municipales. L'adressage est l'opération qui consiste, pour les services municipaux, d'attribuer des numéros aux habitations et des noms ou des numéros aussi aux rues et avenues, afin de situer l'occupation géographique des habitations. L'adressage permet ainsi à la mairie de gérer ses contribuables et optimiser ses capacités de recouvrements des recettes municipales, tout en facilitant les autres services comme la poste, pour la distribution du courrier, etc. Au Congo, ce projet concerne la ville de Pointe-Noire, tandis que Brazzaville est en négociation avec l'A.i.m.f, pour bénéficier de ce projet. On a aussi beaucoup parlé du vivre ensemble et à ce propos, on peut noter l'importante contribution de la délégation congolaise qui a proposé de définir les indicateurs permettant d'apprécier la réalisation du vivre ensemble. L'autre sujet qui a occupé le débat est lié aux compétences des services municipaux et du gouvernement dans le recouvrement des taxes. Chaque pays a son

expérience, mais de manière générale, c'est encore le gouvernement qui jouit du pouvoir de lever les taxes et de financer les mairies à par-

tir du trésor public. En somme, la première rencontre des maires d'Afrique centrale de Yaoundé a permis de renforcer les liens entre eux, mais sans doute, on devrait s'acheminer vers une structuration de cette initiative qui doit regrouper les associations nationales des communes et villes des pays d'Afrique centrale. Avant de se séparer, les participants ont fait une déclaration de solidarité au peuple du Burkina Faso, frappé par l'attentat terroriste du 15 janvier 2016, à Ouagadougou, et remercié les autorités camerounaises pour leur accueil chaleureux. Ils ont, également, mis en place une équipe pour contacter la commission de la Cemac, dans la perspective de la création d'une institution sous-régionale regroupant les maires des communes des pays membres.

J. MBANZA  
(De retour de Yaoundé)

### Déclaration de Yaoundé en solidarité au Peuple du Burkina Faso

Réunis à Yaoundé, capitale de la République du Cameroun, abritant les 15 et 16 Janvier 2016, les premières assises des Maires des capitales politiques et économiques des pays membres de la Communauté Economique et Monétaire d'Afrique Centrale, en sigle CEMAC, les participants (Maires, Parlementaires, Experts et Représentants de la Société Civile) ont appris, avec consternation, l'effroyable attaque terroriste du 15 Janvier 2016 contre l'Hôtel Splendide et le Restaurant Capuccino, à Ouagadougou, capitale du Burkina Faso. Cette date marquera douloureusement l'histoire de ce pays frère, comme d'autres étapes ont tristement marqué l'histoire d'autres pays, notamment les attaques terroristes dont le Tchad, la Centrafrique et le grand Nord du Cameroun, le pays qui nous a si chaleureusement accueillis, sont victimes. Nous condamnons fermement cet acte lâche et barbare qui a endeuillé un pays en pleine renaissance démocratique et une ville, Ouagadougou, chère au cœur du Réseau des Maires francophones. Cette attaque a frappé, un Vendredi, des femmes et des hommes de toutes confessions, de toutes nationalités, libres, rassemblés pour exprimer leur joie de vivre, leur amitié, leur humanité et dont certains se trouvaient réunis dans le cadre d'un séminaire comme le nôtre. Nous sommes profondément convaincus qu'avec l'accompagnement de la Communauté Internationale, Ouagadougou et le Burkina Faso sortiront de cette épreuve grandis et fiers comme le Peuple qu'ils ont toujours été, avec les valeurs que nous partageons.

Fait à Yaoundé le 16 Janvier 2016

Les Participants

Jean De Dieu Kourissa, député élu dans  
la première circonscription de Poto-Poto

### «Nous avons une attention particulière vis-à-vis des personnes du troisième âge»

A l'occasion de la fête du nouvel an, vendredi 1<sup>er</sup> janvier 2016, le député élu dans la première circonscription de Poto-Poto, le troisième arrondissement de Brazzaville, Jean De Dieu Kourissa, a fait un don de vivres aux personnes du troisième âge de sa circonscription. La cérémonie de remise de ce don s'était déroulée au siège de son association, dans la rue Loango, à Poto-Poto. Dans l'interview qu'il nous a accordée, le député Kourissa parle de l'importance du vivre ensemble et de l'attention qu'il accorde aux personnes du troisième âge.



Jean De Dieu Kourissa dansant avec une personne du troisième âge.

\* **Honorable député, quel sens donnez-vous à ce geste de solidarité que vous venez de faire à l'endroit des personnes du troisième âge?**

\*\* Je pense qu'il est de la tradition de notre circonscription. Nous avons institué, chaque année, de rendre à ces personnes du troisième âge, un peu de bonheur. Parce que nous pensons que le troisième âge est la couche la plus fragile de notre société. Et depuis que j'avais commencé mon mandat à Poto-Poto, je l'avais mis sous le signe du vivre ensemble. Et pour nous, c'est aussi un geste du vivre ensemble, de partager tant soit peu quelques choses avec les personnes du troisième âge, qui est la couche la plus fragile de notre pays. C'est un signe aussi d'amour envers ces personnes qui ont besoin qu'un jour, qu'on fasse attention à elles. Et que la République soit reconnaissante pour tous les bienfaits pour notre pays et pour nous, les enfants.

\* **Vous avez mis en place des «clubs de troisième âge» quel est leur but?**

\*\* Oui, il est vrai que dans les deux quartiers de ma circonscription, j'ai créé ce qu'ils appellent les «clubs de troisième âge» que chaque mois, j'essaie en quelque sorte de les aider un peu dans leur détresse, pour qu'ils puissent surmonter tant soit peu les difficultés qu'ils rencontrent dans la vie. C'est pour cela que nous essayons, chaque mois, de recenser les personnes du troisième âge qui sont en difficulté, et nous leur apportant de l'aide multiforme; ça peut être des aides alimentaires ou médicales. C'est quelque chose que nous faisons avec grande volonté. Parce que nous savons que ces personnes du troisième âge constituent la couche la plus fragile. Et nous avons une attention particulière vis-à-vis de ces personnes, que nous avons souhaité les accompagner tout au long de notre mandat. Outre les aides alimentaires et médicales que nous faisons, nous partageons leur peine et leur joie. Quand il y a des événements dans chaque famille, heureux ou malheureux, nous sommes toujours présents pour les accompagner. Et c'est là aussi notre façon d'être au quotidien auprès de ces personnes fragiles de notre société.

\* **Pourquoi avez-vous insisté sur le vivre ensemble dans votre message?**

\*\* C'est simplement, parce que nous pensons que le vivre ensemble est aussi l'acceptation de l'autre; le vivre ensemble, c'est aussi la place de l'autre, et quand vous savez que ces personnes du troisième âge qui sont seules, et souvent délaissées, ont besoin qu'on leur tende la main. Et nous tenons, dans nos discours, comme vous le savez toujours, ne pas oublier que le fondement de notre nation est le vivre ensemble. Et, quand vous savez que Poto-Poto est un quartier cosmopolite où toutes les nations d'Afrique, où toutes les ethnies du Congo, vivent en paix et en harmonie, que nous exprimons avec les personnes du troisième âge. Nous les égayons, de temps en temps, n'avez-vous pas vu comment ces mamans et ces papas ont esquissé des pas de danse qui nous ont rappelé les bons vieux moments? Comme quoi, la joie n'a pas d'âge, c'est un état d'esprit.

\* **Monsieur le député, avez-vous un dernier mot, pour conclure notre entretien?**

\*\* C'est de dire aux personnes du troisième âge que chaque année, nous ferons en sorte que, par la grâce de Dieu, ce que nous allons avoir, nous allons le partager avec eux.

Propos recueillis par  
Pascal-Azad DOKO

**BUROTOP IRIS** 

un Mate 7 Gold



.Double SIM 4G  
 .Empreinte Digitale  
 .Caméra HD 13Mp  
 .Processeur Octa-core 1GHz  
 .RAM 2Go  
 .Mémoire 32Go

Garantie 1 an

Burotop Iris, distributeur exclusif de Huawei au Congo

Prix exceptionnel

**299 000** FCFA ht

www.burotopiris.com *La grande classe*

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS** 

www.burotopiris.com

LAPTOP DELL

à **199.000** FCFA ht seulement !



.Processeur Dual Core à 1.4 GHz  
 .Disque dur : 500Go  
 .Freedos  
 .Ecran 15.6"

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS** 

Tablette Huawei 3G T1



Garantie 1 an

Rendez-vous chez Burotopiris, votre distributeur exclusif de Huawei au Congo

à seulement **99.000** FCFA ht

- \* Ecran : 7"
- \* Epaisseur : 8.5 mm
- \* Processeur : Quad core 1.2 Ghz
- \* Mémoire RAM : 1GB
- \* Mémoire : 8GB extensible
- \* Caméras : avant et arrière
- \* Système : Android 4.4 + Huawei Emotion UI 3.0

www.burotopiris.com

4 Avenue FOCH - Brazzaville - Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56

**BUROTOP IRIS** 

www.burotopiris.com

Ordinateur de Bureau Reconditionné  
 + imprimante HP 1516 multifonction couleur



Windows installé  
 Compatible ANDROID/APPLE

à **99.000** FCFA/HT

\*Prix HT/Cette offre est réservée aux particuliers et dans la limite du stock disponible.

4 Avenue FOCH - centre ville - Brazzaville / Tel: 05 5777 888 - 06 669 60 60  
 Avenue Moe Katt Matou - après Rond Point Kassai - Pointe-Noire - Tel: 04 453 53 53 - 05 605 60 56